

Etude sur les fragilités numériques

CA Le Grand Périgueux

Construire une feuille
de route en matière de
l'inclusion numérique



Juillet 2022





Méthodologie _____ p.3

Présentation du territoire d'étude _____ p.4

CONTEXTE GÉNÉRAL

Chiffres-clés _____ p.6

Le peuplement _____ p.8

Le logement _____ p.15

Les populations selon les ressources financières_ p.18

Les actifs résidents _____ p.22

LA FRAGILITÉ NUMÉRIQUE

Le déploiement de la fibre _____ p.26

Baromètre - L'inclusion numérique _____ p.27

Typologie des communes du Grand Périgueux ___ p.38

LES RÉSULTATS DE L'ENQUÊTE

L'offre d'accompagnement au numérique _____ p.42

Les structures interrogées _____ p.44

La médiation numérique _____ p.45

Les publics rencontrés et leurs difficultés _____ p.46

Les partenaires et autres dispositifs _____ p.48

ANNEXES

Méthodologie de la typologie _____ p.51

Lexique _____ p.53



PRÉCAUTIONS DE LECTURE

Les délais de mise à disposition des données sont variables selon les sources et les échelles géographiques.

LE RECENSEMENT DE L'INSEE

Concernant les données issues du recensement de la population, rappelons que désormais les enquêtes de recensement sont annuelles, et que le calcul des indicateurs mis à disposition prend en compte 5 années d'enquêtes.

- Pour les communes de moins de 10 000 habitants, une enquête exhaustive a lieu tous les 5 ans.

- Pour les communes de 10 000 habitants ou plus, l'enquête est réalisée auprès d'un échantillon de 8% des logements de la commune chaque année, ainsi 40% des logements sont enquêtés sur 5 ans.

Les données communales détaillées des populations issues du recensement rénové sont diffusées au 1er juillet. Elles correspondent aux données millésimées à l'année N-3 et sont issues des enquêtes des années N-5, N-4, N-3, N-2, N-1. Elles sont donc relativement récentes (la dernière enquête considérée a été réalisée à l'année N-1).

Le calcul des évolutions ne peut se faire qu'au bout d'un cycle complet de 5 années d'enquêtes de façon à ce que les comparaisons d'une donnée du recensement à l'autre n'intègrent pas la même année d'enquête

Les données infra-communales sont diffusées au début du 3ème trimestre. Elles sont millésimées également à l'année N-3 et sont issues des enquêtes des années N-5 à N-1.

AUTRES SOURCES DE DONNÉES

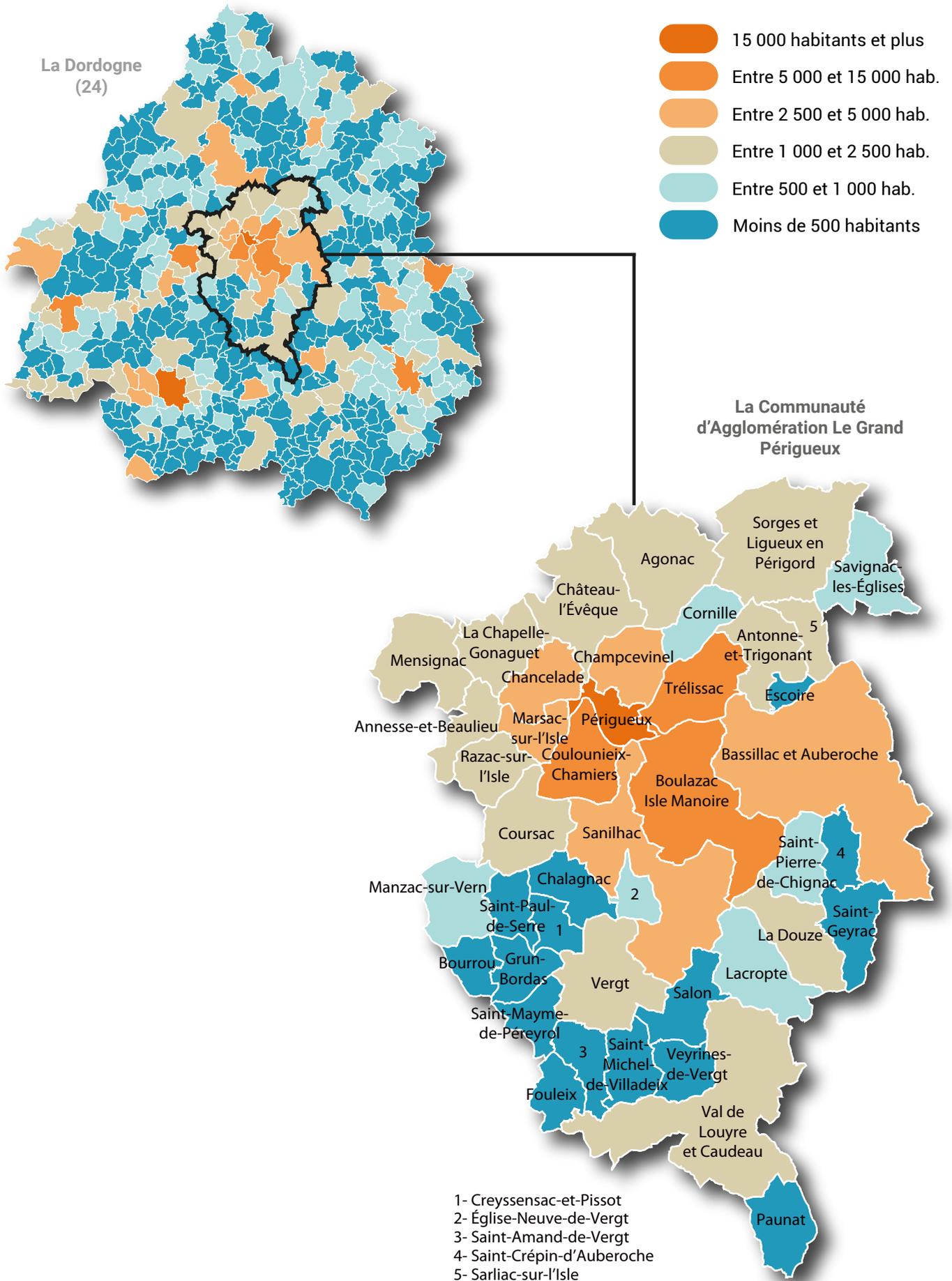
D'autres sources de données sont prises en compte dans cette étude, plus anciennes ou plus récentes selon les cas. Si les dates diffèrent légèrement, les données ainsi collectées nous permettent néanmoins de repérer les dynamiques au sein des territoires et les tendances générales. Les décalages de mise à disposition des sources de données ne nuisent pas à la mise en place d'une bonne photographie du territoire.

LES DERNIÈRES DONNÉES EN VIGUEUR DE L'INSEE SONT :

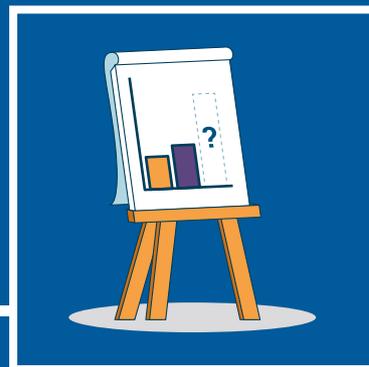
Au niveau communal : le recensement de la population millésimé 2018, correspondant aux résultats des enquêtes des années 2016, 2017, 2018, 2019, 2020 / Données Filosofi 2019 / Caf 2020 / Populations municipales 2019



Les communes du Grand Périgueux



CONTEXTE GÉNÉRAL



CHIFFRES-CLÉS

Chiffres-clés - Le Grand Périgueux _____ p.6

LE PEUPEMENT

L'évolution de la population depuis les années soixante _____ p.8

L'évolution de la structure de la population _____ p.10

Les étrangers et les immigrés _____ p.14

LE LOGEMENT

L'évolution de la composition de logement _____ p.15

LES POPULATIONS SELON LES RESSOURCES FINANCIÈRES

La distribution des niveaux de vie _____ p.18

La pauvreté des populations _____ p.20

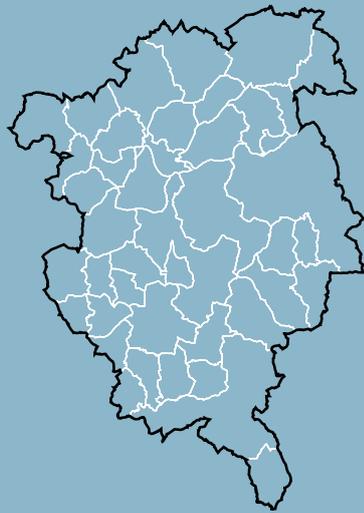
Les allocataires des prestations Caf _____ p.21

LES ACTIFS RÉSIDENTS

La place de l'emploi dans la vie des habitants _____ p.22

LES CHIFFRES CLÉS

DU GRAND PÉRIGUEUX



103 969
habitants au
1er janvier 2019



+0,1%
Évolution annuelle
de la population



49 918 ménages

2,0 personnes
par ménage



20 083
personnes seules
40%
des ménages



1 782€
Le niveau de vie
mensuel médian



14%
Taux de pauvreté
au seuil de 60%

23%

Part des allocataires Caf dont les revenus sont constitués de prestations sociales à hauteur de 50% ou plus

11%

Part des bénéficiaires des minima sociaux parmi les ménages

18%

Part des bénéficiaires de la prime d'activité parmi les ménages



13 210

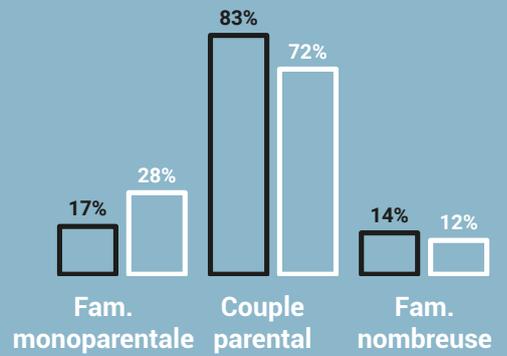
-2%

26%

familles avec enfant(s)

entre 2013 et 2018

des ménages sont des familles



Types de familles en 1990 et 2018



19 604

enfants de moins de 18 ans

-4%

entre 2013 et 2018

19%

de la population est mineure



7 903

jeunes de 18-24 ans

-2%

entre 2013 et 2018

8%

de la population a entre 18 et 24 ans



32 040

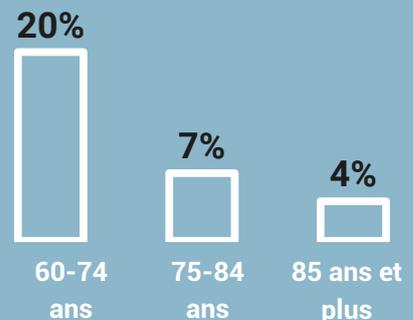
seniors de 60 ans et plus

+9%

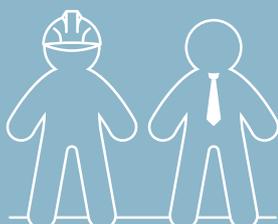
entre 2013 et 2018

31%

de la population a 60 ans et plus



Part parmi la population totale



45 348

emplois occupés sur le territoire



15%

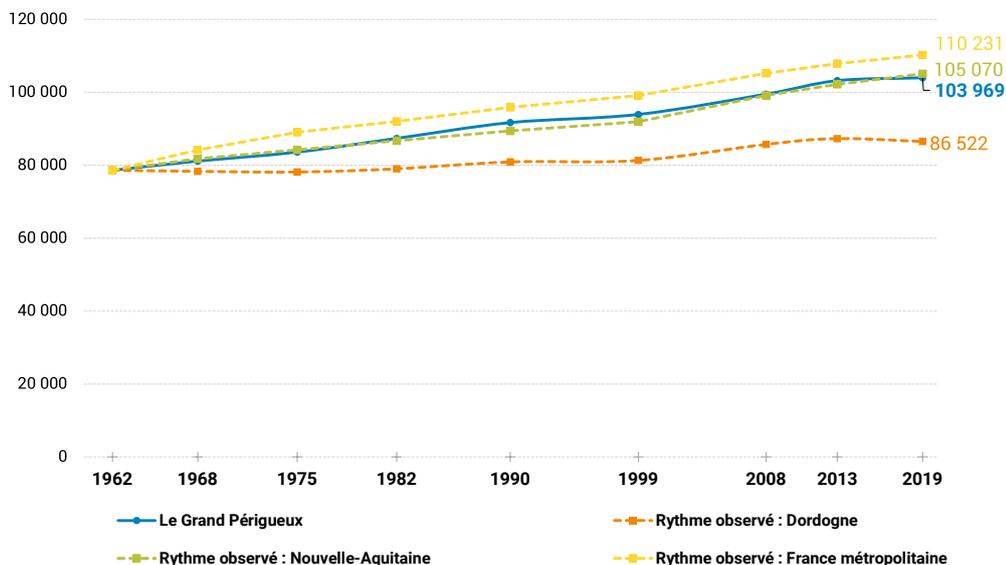
des actifs résidents travaillent en dehors du territoire



L'évolution de la population depuis les années soixante

Évolution de la population des années soixante à nos jours

Source : Insee, RP 1962-2019 - Traitements © Compas



Indique l'évolution qu'aurait connu Le Grand Périgueux si le territoire avait suivi le rythme observé dans les territoires de comparaison.

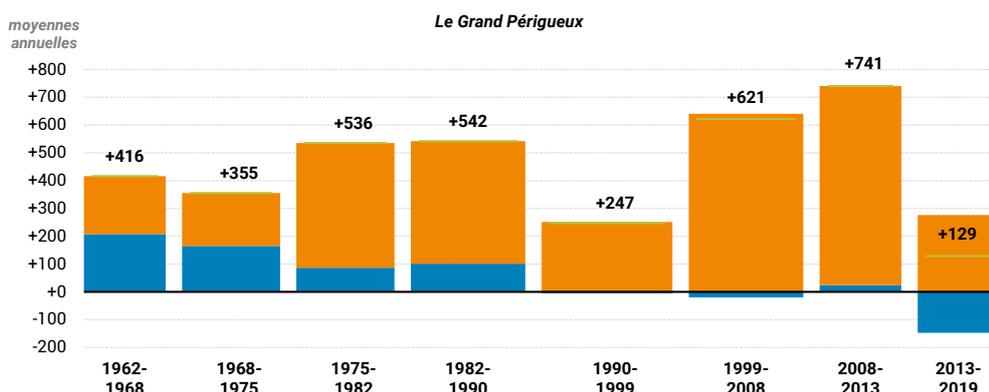
Lecture : Le Grand Périgueux compte 103 969 habitants en 2019. Si Le Grand Périgueux avait suivi le rythme d'évolution observé sur la Dordogne, sa population serait de 86 522 habitants en 2019.

Le Grand Périgueux compte 103 969 habitants en 2019 contre 78 614 habitants cinquante sept ans plus tôt. Depuis 1962, Le Grand Périgueux a gagné 25 355 habitants, soit en moyenne une augmentation de 445 habitants par an (+0,5%). Si Le Grand Périgueux avait suivi le rythme d'évolution de la population observé en France métropolitaine, sa population serait de 110 230 habitants en 2019, soit 6 260 habitants supplémentaires.

Entre 2013 et 2019, Le Grand Périgueux a connu une augmentation de sa population de +0,1% par an : -0,2% par an dû au solde naturel et +0,3% par an dû au solde migratoire.

Soldes migratoires et naturels, des années soixante à nos jours

Source : Insee, RP 1962-2019 - Traitements © Compas



Lecture : L'évolution de la population observée sur la période 2013-2019 de +129 personnes en moyenne par an s'explique par un solde naturel négatif, soit -148 personnes par an et par un solde migratoire positif de +276 personnes par an.

Compte tenu des taux de mortalité (1 100 décès par an en moyenne, soit 11 décès pour 1 000 habitants) et de natalité (960 naissances par an en moyenne, soit 9 naissances pour 1 000 habitants) observés à Le Grand Périgueux entre 2013 et 2019, le solde naturel (différence entre les naissances et les décès) est négatif (-150 habitants par an) : les décès sont plus nombreux que les naissances.

Le solde migratoire est la deuxième composante de l'évolution de la population. Entre 2013 et 2019, il est positif puisque l'on observe un excédent de 280 arrivées (au regard des départs) chaque année.

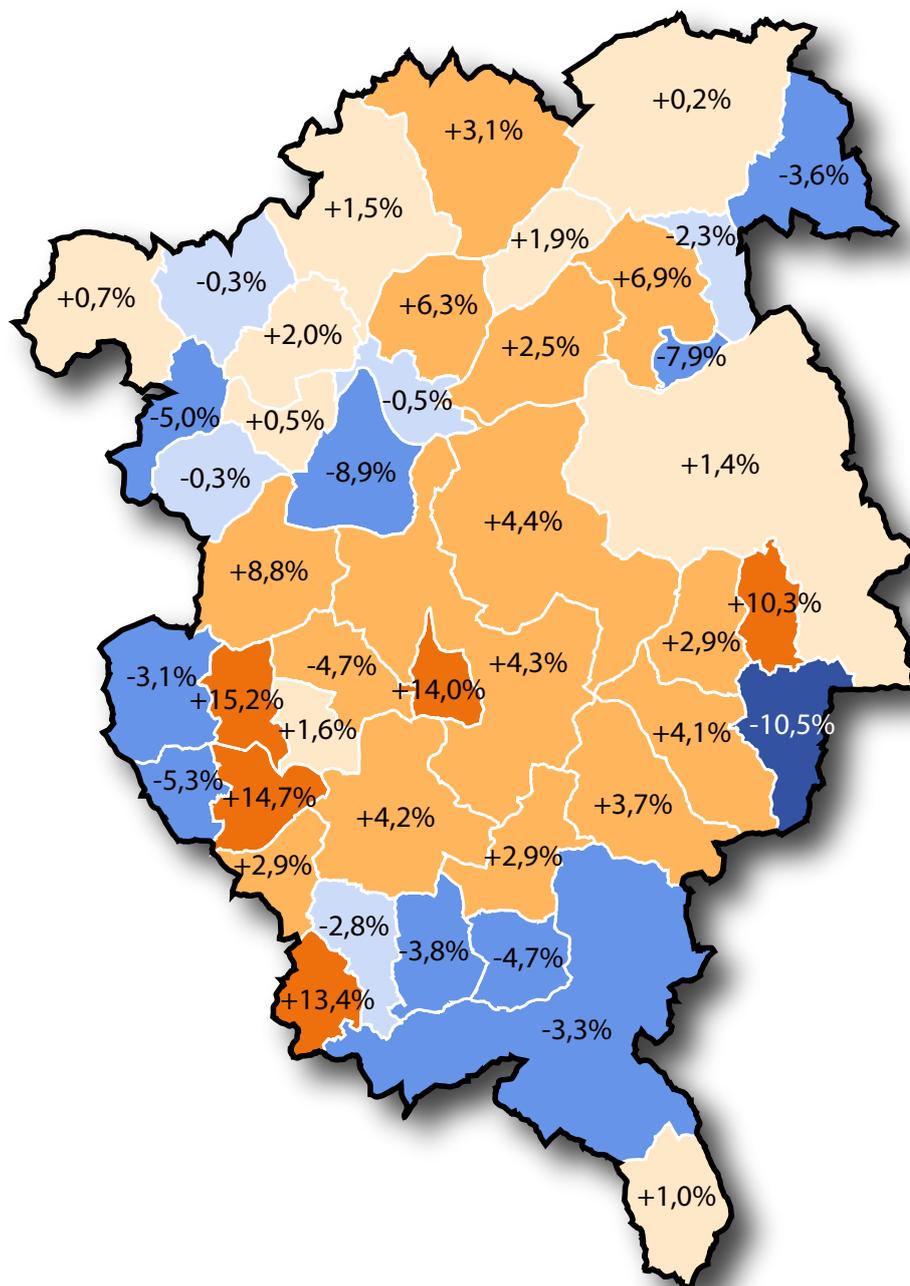
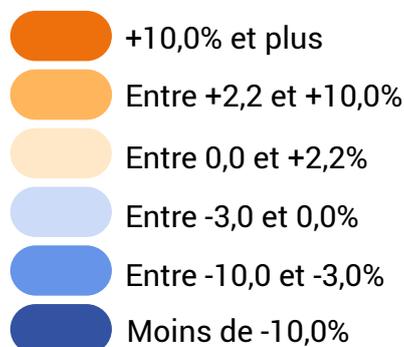


Évolution de la population municipale entre 2013 et 2019

Source : Insee, RP 2013-2019 - Traitements © Compas

Moyenne du Grand Périgueux : +0,7%

Moyenne de Dordogne : -0,9%

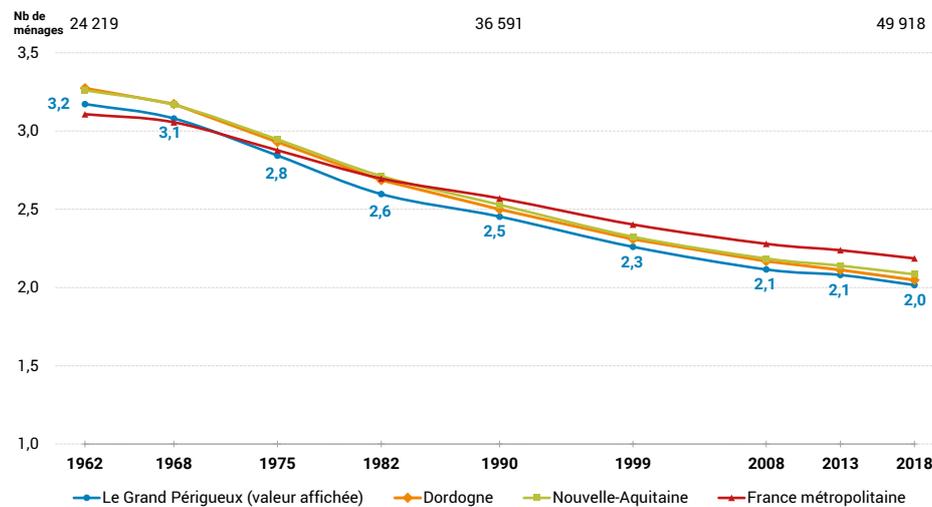




L'évolution de la structure de la population

Évolution de la taille moyenne des ménages, des années soixante à nos jours

Source : Insee, RP 1962-2018 - Traitements © Compas



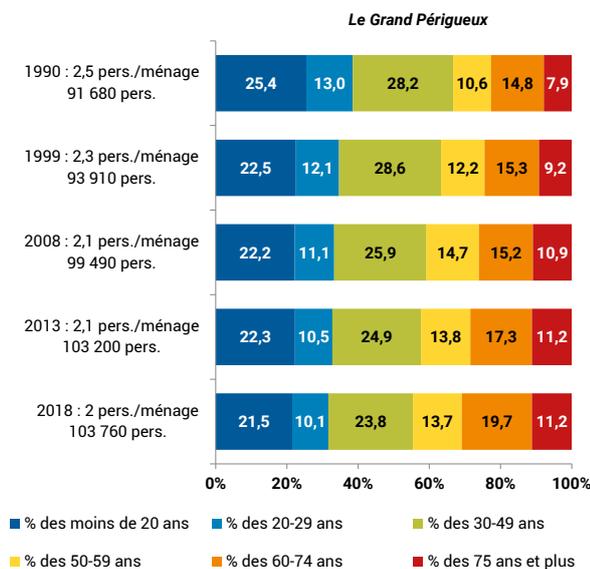
L'observation de la baisse du nombre moyen de personnes par ménage est un constat récurrent sur les territoires. Le plus souvent, elle est en premier lieu à rapprocher des effets d'un vieillissement de la population locale principalement lié à un « glissement des âges » des populations déjà sur place.

Depuis le début des années 60, la taille moyenne des ménages ne cesse de diminuer sur Le Grand Périgueux comme dans les territoires de comparaison. En 1962, le Grand Périgueux comptait ainsi 3,2 personnes par ménage en moyenne contre 2 en 2018.

Lecture : En 2018, Le Grand Périgueux compte en moyenne 2,0 personnes par ménage contre 3,2 en 1962.

Évolution de la structure par âge

Source : Insee, RP 1990-2018 - Traitements © Compas

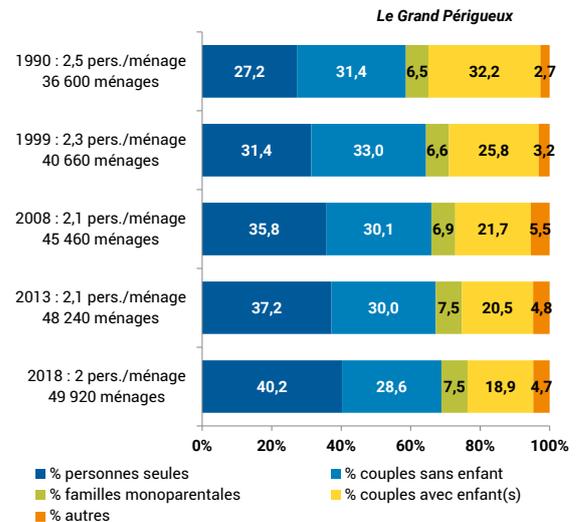


Lecture : En 2018, les moins de 20 ans représentent 21,5% de la population du Grand Périgueux contre 25,4% en 1990.

A Le Grand Périgueux, depuis le début des années 1990, la principale hausse démographique constatée concerne l'augmentation de la population âgée de 60 à 74 ans. Ils représentent 20% de la population en 2018 (soit 20 420 personnes) contre 15% en 1990 (13 590 personnes).

Évolution de la structure des ménages

Source : Insee, RP 1990-2018 - Traitements © Compas



Lecture : En 2018, les personnes seules représentent 40,2% des ménages du Grand Périgueux contre 27,2% en 1990.

Le Grand Périgueux compte 49 920 ménages au recensement de 2018, soit 13 320 de plus qu'en 1990. Parmi eux, 20 080 (40% des ménages) sont composés d'une personne seule contre 9 970 (27% des ménages) en 1990.

On compte par ailleurs 14 280 couples sans enfant en 2018, soit 2 790 de plus qu'en 1990. Alors qu'ils représentaient 31% des ménages du Grand Périgueux en 1990, ils ne représentent plus que 29% des ménages en 2018.

Les 13 210 familles avec enfant(s) représentent 26% des ménages du Grand Périgueux. Elles sont moins nombreuses qu'en 1990 (14 160, soit 39% des ménages). Cette diminution du nombre de familles avec enfant(s) s'explique surtout par la baisse du nombre de couples avec enfant(s), soit 2 350 de moins entre 1990 et 2018.

TABLEAU DÉTAILLÉ



Composition et taille moyenne des ménages

Source : Insee, RP 2018 - Traitements © Compas

	Composition des ménages (%)					taille des ménages
	personnes seules	couples sans enfant	familles monoparentales	couples parentaux	autres	
Agonac	27,8	33,9	8,1	23,1	7,1	2,31
Annesse-et-Beaulieu	28,0	36,1	8,7	23,5	3,6	2,22
Antonne-et-Trigonant	27,7	33,9	7,4	28,3	2,8	2,29
Bassillac et Auberoche	27,2	35,4	3,7	28,0	5,7	2,26
Boulazac Isle Manoire	30,9	31,0	7,4	24,6	6,1	2,25
Bourrou	26,8	44,6	0,0	8,9	19,6	2,21
Chalagnac	28,2	39,0	2,8	30,0	0,0	2,39
Champcevinel	27,9	37,0	6,9	25,2	3,0	2,21
Chancelade	30,4	39,9	6,6	20,7	2,3	2,11
La Chapelle-Gonaguet	17,8	41,0	4,6	33,1	3,5	2,47
Château-l'Évêque	25,2	33,8	7,0	27,4	6,7	2,27
Cornille	20,2	42,1	6,7	25,3	5,7	2,31
Coulounieix-Chamiers	40,8	29,9	8,5	16,0	4,8	1,99
Coursac	18,3	38,8	5,5	33,2	4,2	2,48
Creysensac-et-Pissot	26,3	30,7	0,0	35,1	7,9	2,30
La Douze	24,1	31,3	7,5	29,4	7,7	2,41
Église-Neuve-de-Vergt	16,1	32,1	4,6	39,0	8,3	2,58
Escoire	26,3	31,6	2,6	21,1	18,4	2,18
Fouleix	22,9	32,1	0,0	36,7	8,3	2,41
Grun-Bordas	15,0	40,0	0,0	45,0	0,0	2,42
Lacropte	20,8	41,7	1,7	29,5	6,2	2,38
Manzac-sur-Vern	33,1	29,2	5,8	23,4	8,5	2,15
Marsac-sur-l'Isle	32,1	30,6	8,7	23,1	5,5	2,22
Mensignac	23,3	34,1	6,2	29,5	7,0	2,36
Sanilhac	29,1	33,1	8,2	26,7	2,8	2,26
Paunat	26,8	47,0	3,4	13,4	9,4	2,11
Périgueux	58,3	19,1	8,7	10,1	3,8	1,67
Razac-sur-l'Isle	26,5	33,7	5,9	26,9	7,0	2,27
Val de Louyre et Caudeau	31,2	36,8	5,0	17,0	10,1	2,17
Saint-Amand-de-Vergt	33,3	28,6	0,0	23,8	14,3	2,28
Saint-Crépin-d'Auberoche	25,0	35,7	3,6	35,7	0,0	2,39
Saint-Geyrac	41,2	30,9	5,2	20,6	2,1	2,03
Saint-Mayme-de-Péreyrol	33,8	33,8	0,0	30,1	2,3	2,14
Saint-Michel-de-Villadeix	27,1	37,4	0,0	21,3	14,2	2,27
Saint-Paul-de-Serre	21,7	43,5	4,3	30,4	0,0	2,41
Saint-Pierre-de-Chignac	30,9	34,8	6,7	26,6	1,1	2,24
Salon	25,0	41,7	4,2	29,2	0,0	2,32
Sarliac-sur-l'Isle	25,6	36,7	5,6	25,6	6,5	2,30
Savignac-les-Églises	38,1	24,2	6,9	21,9	8,8	2,06
Sorges et Ligueux en Périgord	25,0	37,9	6,4	24,3	6,4	2,27
Trélassac	39,6	29,8	9,5	16,5	4,5	1,98
Vergt	37,3	32,0	7,5	19,8	3,5	2,04
Veyrines-de-Vergt	29,4	39,2	0,0	29,4	2,0	2,37
Le Grand Périgueux	40,2	28,6	7,5	18,9	4,7	2,02
Dordogne	36,8	33,0	6,5	18,3	5,4	2,05
Nouvelle-Aquitaine	37,8	29,3	7,0	20,7	5,2	2,08
France métropolitaine	36,9	26,5	7,8	23,5	5,4	2,19

Valeurs inférieures à celle du Grand Périgueux

Valeurs proches de celle du Grand Périgueux

Valeurs supérieures à celle du Grand Périgueux

Lecture : 40,2% des ménages du Grand Périgueux sont des personnes seules.

DÉFINITIONS

Ménage : l'ensemble des personnes partageant une même résidence principale, sans que ces personnes soient nécessairement unies par un lien de parenté. Il peut être constitué d'une seule personne. Les personnes vivant dans des habitations mobiles, les mariniers, les sans-abris, et les personnes vivant en communauté (foyers de travailleurs, maisons de retraite, résidences universitaires, maisons de détention ...) sont considérées comme vivant hors ménage. Le nombre de ménages et le nombre de résidences principales sont égaux.

Taille moyenne des ménages : nombre de personnes par ménage (ou résidence principale)



TABLEAU DÉTAILLÉ

Structure par âge de la population

Source : Insee, RP 2008-2018 - Traitements © Compas

Répartition de la population selon l'âge (%)	2008					2018				
	Moins de 20 ans	20-39 ans	40-59 ans	60-74 ans	75 ans et plus	Moins de 20 ans	20-39 ans	40-59 ans	60-74 ans	75 ans et plus
Agonac	21,3	20,1	31,3	15,0	12,3	21,8	17,4	26,9	22,2	11,7
Annesse-et-Beaulieu	23,1	18,7	31,1	15,4	11,7	18,4	16,3	29,9	22,3	13,1
Antonne-et-Trigonant	19,8	23,9	30,6	15,1	10,6	18,3	17,7	26,2	20,8	17,0
Bassillac et Auberoche	22,3	21,9	33,7	13,6	8,6	21,1	20,0	27,3	22,9	8,7
Boulazac Isle Manoire	24,9	22,6	30,4	14,9	7,2	24,6	20,7	28,4	18,2	8,1
Bourrou	20,1	18,7	31,7	15,4	14,1	22,5	22,5	24,3	20,9	9,9
Chalagnac	26,9	22,5	31,9	12,8	6,0	23,2	20,9	29,9	18,6	7,4
Champcevinel	21,1	17,3	37,2	16,2	8,1	22,3	17,1	28,5	22,9	9,2
Chancelade	22,4	18,5	31,6	18,5	9,1	20,0	15,4	27,6	24,6	12,3
La Chapelle-Gonaguet	27,3	24,9	31,7	11,3	4,7	25,3	19,0	29,3	20,6	5,8
Château-l'Évêque	23,1	21,0	31,1	16,0	8,9	21,5	19,6	26,6	22,3	10,0
Cornille	22,8	15,6	38,0	16,5	7,2	21,3	15,1	29,7	26,6	7,3
Coulounièix-Chamiers	23,5	20,5	27,5	16,8	11,7	21,0	18,2	25,3	21,8	13,6
Coursac	29,7	21,8	32,0	11,7	4,9	25,9	20,4	29,1	19,2	5,4
Creyssezac-et-Pissot	22,9	22,0	35,0	13,6	6,5	21,8	18,7	33,2	20,6	5,7
La Douze	23,9	25,9	28,5	15,3	6,4	23,9	20,7	29,1	17,9	8,4
Église-Neuve-de-Vergt	23,4	26,9	26,6	15,7	7,5	26,8	21,0	28,4	15,6	8,2
Escoire	28,8	21,3	37,8	8,4	3,7	21,2	12,8	35,4	25,5	5,1
Fouleix	22,5	26,1	28,9	13,3	9,2	26,6	18,6	28,1	21,3	5,3
Grun-Bordas	23,9	26,6	27,5	13,8	8,3	25,6	26,0	28,5	12,8	7,0
Lacropte	25,0	20,2	28,5	16,7	9,5	21,9	21,4	28,3	19,8	8,6
Manzac-sur-Vern	21,9	20,5	28,8	21,4	7,4	20,4	17,5	27,2	23,3	11,6
Marsac-sur-l'Isle	26,2	22,2	32,1	12,2	7,3	23,2	23,9	29,0	16,8	7,0
Mensignac	23,7	24,2	29,9	14,5	7,7	23,7	18,8	28,7	20,5	8,2
Sanilhac	23,5	22,3	30,6	14,7	9,0	23,8	18,6	28,4	20,0	9,2
Paunat	18,5	18,8	23,2	27,4	12,1	15,3	17,2	26,4	23,2	17,8
Périgueux	20,3	27,8	24,8	13,4	13,7	20,0	26,1	24,2	16,8	12,9
Razac-sur-l'Isle	23,3	21,0	28,7	16,7	10,3	23,6	17,2	27,9	19,6	11,7
Val de Louyre et Caudeau	19,6	19,5	27,9	18,0	15,1	17,3	17,2	27,3	23,9	14,3
Saint-Amand-de-Vergt	23,0	17,2	27,8	19,6	12,4	23,8	19,2	30,5	13,0	13,4
Saint-Crépin-d'Auberoche	20,7	19,0	29,9	18,4	11,9	26,0	20,6	23,0	21,5	9,0
Saint-Geyrac	22,3	17,8	28,5	24,8	6,6	17,8	12,2	31,5	25,9	12,7
Saint-Mayme-de-Péreyrol	16,1	17,5	33,2	22,3	10,9	20,7	15,4	29,8	22,1	11,9
Saint-Michel-de-Villadeix	21,0	23,4	28,2	19,9	7,6	18,6	19,8	31,2	15,9	14,5
Saint-Paul-de-Serre	19,9	17,1	41,1	12,2	9,8	24,2	19,5	31,8	16,6	7,9
Saint-Pierre-de-Chignac	20,6	21,1	29,0	16,9	12,3	22,4	19,3	25,8	18,5	13,9
Salon	23,7	22,4	27,8	17,6	8,6	21,9	19,4	28,8	16,2	13,7
Sarliac-sur-l'Isle	27,1	21,5	28,3	15,7	7,4	22,7	19,2	28,0	21,0	9,0
Savignac-les-Églises	21,0	21,1	28,5	15,6	13,9	21,2	25,3	24,5	19,8	9,2
Sorges et Ligueux en Périgord	22,9	20,7	30,5	17,1	8,7	20,6	17,2	28,5	23,5	10,3
Trélassac	18,8	21,2	26,6	18,6	14,9	20,5	19,9	23,3	22,0	14,3
Vergt	21,7	23,5	26,2	15,7	12,9	19,8	20,5	26,9	19,2	13,6
Veyrines-de-Vergt	20,3	18,3	32,8	17,8	10,8	20,2	14,9	28,5	25,2	11,2
Le Grand Périgueux	22,2	23,2	28,6	15,2	10,9	21,5	21,1	26,5	19,7	11,2
Dordogne	20,5	19,9	28,8	17,8	13,0	19,4	17,4	26,7	22,7	13,8
Nouvelle-Aquitaine	22,3	23,6	28,0	15,3	10,8	21,8	21,3	26,4	19,0	11,4
France métropolitaine	24,6	25,9	27,4	13,4	8,7	24,0	23,7	26,2	16,7	9,4

Lecture : En 2018, les personnes âgées de 75 ans et plus représentent 11,2% de la population du Grand Périgueux.

La classe d'âge des 30-49 ans correspond à celle pour laquelle la probabilité d'avoir des enfants est la plus forte. Ainsi, au-delà de la proportion des moins de 20 ans, une taille moyenne des ménages élevée est souvent liée à une proportion importante des 30-49 ans dans la population.

Chez les 50-59 ans, souvent, tous les enfants ne vivent plus à domicile : cette classe d'âge correspond au passage à une vie à deux.

À partir de 60 ans, les enfants ont quitté le domicile, et l'isolement intervient le plus souvent chez les 75 ans et plus.



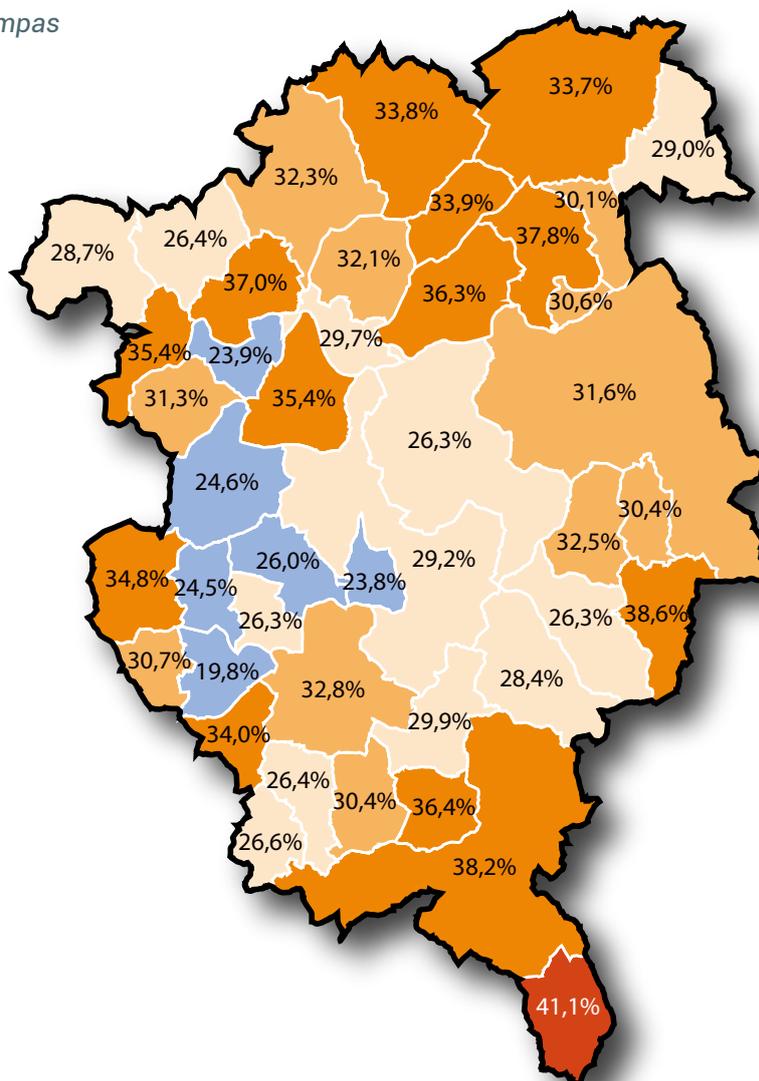
Part des personnes âgées de 60 ans et plus parmi la population totale en 2018

Source : Insee, RP 2018 - Traitements © Compas

Moyenne du Grand Périgueux : 30,9%

Moyenne de Dordogne : 36,5%

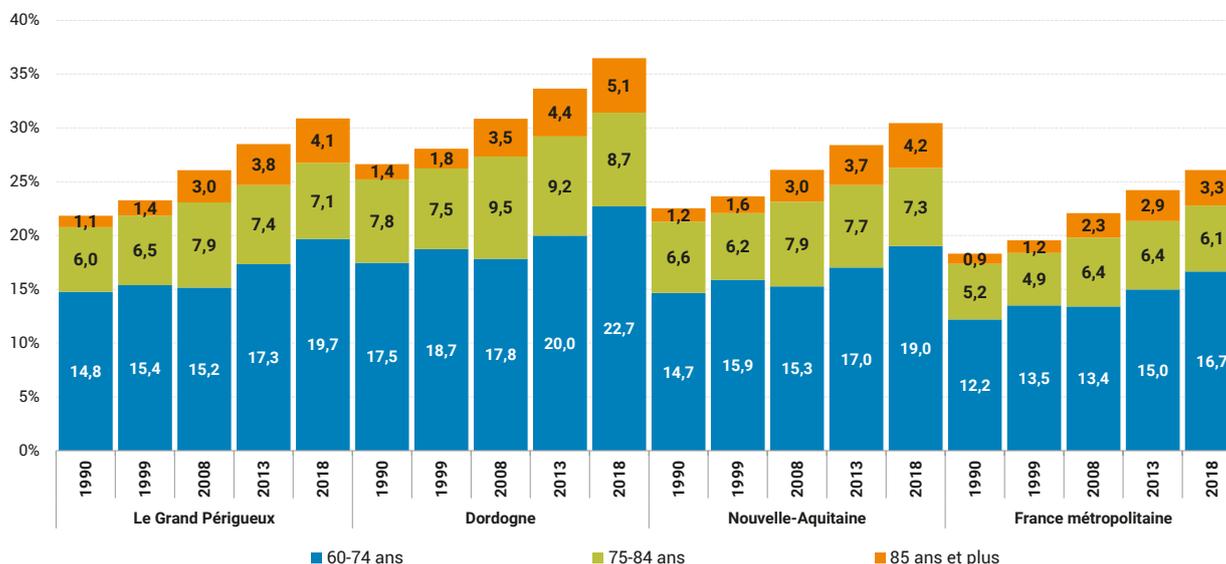
- 40,0% et plus
- Entre 33,3 et 40,0%
- Entre 30,0 et 33,3%
- Entre 26,1 et 30,0%
- Moins de 26,1%



CONTEXTE GÉNÉRAL

Évolution des personnes âgées de 60 ans et plus depuis les années 90

Source : Insee, RP 1990-2018 - Traitements © Compas



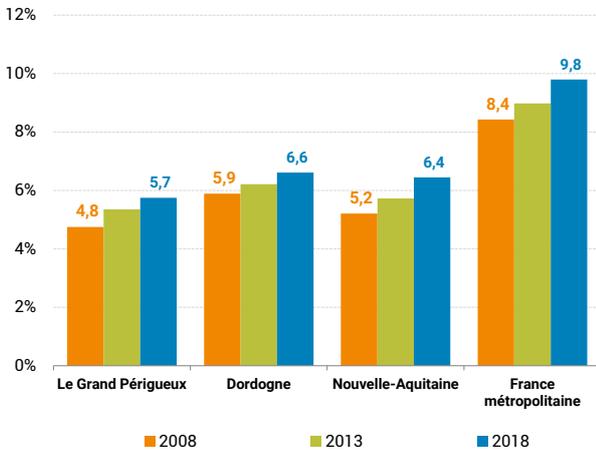
Lecture : 19,7% de la population du Grand Périgueux est âgée de 60-74 ans en 2018.



Les étrangers et les immigrés

Évolution de la part de la population immigrée

Source : Insee, RP 2008-2018 - Traitements © Compas



Lecture : En 2018, la part des personnes immigrées dans la population totale est de 5,7% sur Le Grand Périgueux.

En 2018, les 5 960 personnes immigrées recensées sur Le Grand Périgueux représentent 6% de la population (contre 5% en 2008, soit 4 730 personnes). Ainsi, le nombre de personnes immigrées a augmenté de 26% en 10 ans (1 240 personnes immigrées de plus).

Population immigrée selon le sexe et l'âge

Source : Insee, RP 2018 - Traitements © Compas

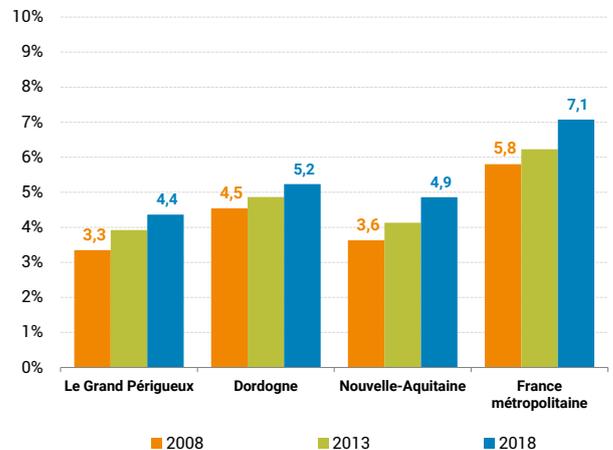
Le Grand Périgueux	Répartition de la population immigrée selon l'âge				Ensemble
	Moins de 15 ans	15-24 ans	25-54 ans	55 ans ou plus	
Immigrés	356	627	3 080	1 902	5 965
dont femmes	155	222	1 547	1 040	2 964
Ensemble de la population	15 932	11 574	37 118	39 132	103 757
Part des personnes immigrées parmi l'ensemble de la population (en %)	2,2	5,4	8,3	4,9	5,7

Lecture : En 2018, sur Le Grand Périgueux, 8,3% des habitants âgés de 25-54 ans sont immigrés, soit 3 080 personnes (dont 1 547 femmes).

La part de personnes immigrées parmi l'ensemble de la population atteint 8% chez les 25 à 54 ans contre 2% chez les moins de 15 ans sur Le Grand Périgueux. Par ailleurs, on recense 2 960 femmes parmi les personnes immigrées en 2018 (dont 1 040 sont âgées de 55 ans et plus, soit 35%).

Évolution de la part de la population étrangère

Source : Insee, RP 2008-2018 - Traitements © Compas



Lecture : En 2018, la part des personnes étrangères dans la population totale est de 4,4% sur Le Grand Périgueux.

4% de la population du Grand Périgueux est étrangère en 2018, soit 4 530 personnes (contre 3% en 2008, soit 3 330 personnes étrangères). Depuis 2008, le nombre de personnes étrangères a augmenté (+1 190 personnes, soit +36%). Pour comparaison, la part des personnes étrangères est de 5% pour La Dordogne et de 7% en France métropolitaine.

Population étrangère selon le sexe et l'âge

Source : Insee, RP 2018 - Traitements © Compas

Le Grand Périgueux	Répartition de la population étrangère selon l'âge				Ensemble
	Moins de 15 ans	15-24 ans	25-54 ans	55 ans ou plus	
Etrangers	754	531	2 130	1 110	4 526
dont femmes	347	195	1 022	570	2 133
Ensemble de la population	15 932	11 574	37 118	39 132	103 757
Part des personnes étrangères parmi l'ensemble de la population (en %)	4,7	4,6	5,7	2,8	4,4

Lecture : En 2018, sur Le Grand Périgueux, 5,7% des habitants âgés de 25-54 ans sont étrangers, soit 2 130 personnes (dont 1 022 femmes).

6% des habitants âgés de 25 à 54 ans sont étrangers sur Le Grand Périgueux contre 3% de ceux âgés de 55 ans ou plus. En 2018, Le Grand Périgueux compte 2 130 femmes parmi les personnes étrangères (dont 570 sont âgées de 55 ans et plus, soit 27%).

DÉFINITIONS

Étranger : un étranger est une personne qui réside en France et ne possède pas la nationalité française.

Immigré : un immigré est une personne née étrangère à l'étranger et résidant en France. Les personnes nées françaises à l'étranger et vivant en France ne sont donc pas comptabilisées. A l'inverse, certains immigrés ont pu devenir français, les autres restant étrangers.

L'évolution de la composition de logement



Évolution du parc de logements

Source : Insee, RP 1968-2018 - Traitements © Compas

Le Grand Périgueux		1968	1975	1982	1990	1999	2008	2013	2018
Résidences principales	Nbre	25 613	28 641	32 936	36 591	40 612	45 460	48 241	49 918
	Part (%)	88,9	86,7	86,5	84,9	87,7	86,8	86,1	85,4
Résidences secondaires et logements occasionnels	Nbre	1 406	1 879	2 268	2 942	2 733	2 447	2 636	2 783
	Part (%)	4,9	5,7	6,0	6,8	5,9	4,7	4,7	4,8
Logements vacants	Nbre	1 808	2 515	2 885	3 550	2 941	4 486	5 155	5 759
	Part (%)	6,3	7,6	7,6	8,2	6,4	8,6	9,2	9,9
Ensemble des logements	Nbre	28 827	33 035	38 089	43 083	46 286	52 392	56 032	58 460
	Part (%)	100	100	100	100	100	100	100	100

Lecture : En 2018, parmi les 58 460 logements du Grand Périgueux, 85,4% sont des résidences principales, 4,8% des résidences secondaires ou occasionnelles et 9,9% des logements vacants.

Depuis la fin des années 60, le nombre de logements a augmenté de 103% au Grand Périgueux, soit 29 630 logements de plus. A titre de comparaison, l'évolution a été moins rapide en France métropolitaine.

Entre 1968 et 1999, le nombre de résidences principales a augmenté de 59%, soit 15 000 résidences principales supplémentaires. Depuis 2008, le nombre de logements a augmenté. Le Grand Périgueux compte ainsi 58 460 logements en 2018. La progression de leur nombre s'est principalement opérée par une hausse du nombre de résidences principales (+4 460).

La part des résidences principales est en baisse sur le territoire : les 49 920 résidences principales que compte Le Grand Périgueux en 2018 représentent 85% des logements contre 89% à la fin des années 60.

Depuis 1990, le nombre de résidences principales a augmenté de 36% au Grand Périgueux soit 13 330 résidences principales de plus. A contrario, le nombre de résidences secondaires a eu tendance à diminuer, soit une baisse de -5% entre 1990 et 2018 (-160 résidences secondaires en moins). Enfin, le nombre de logements vacants a augmenté de 62% depuis 1990, Le Grand Périgueux en compte ainsi 5 760 en 2018.

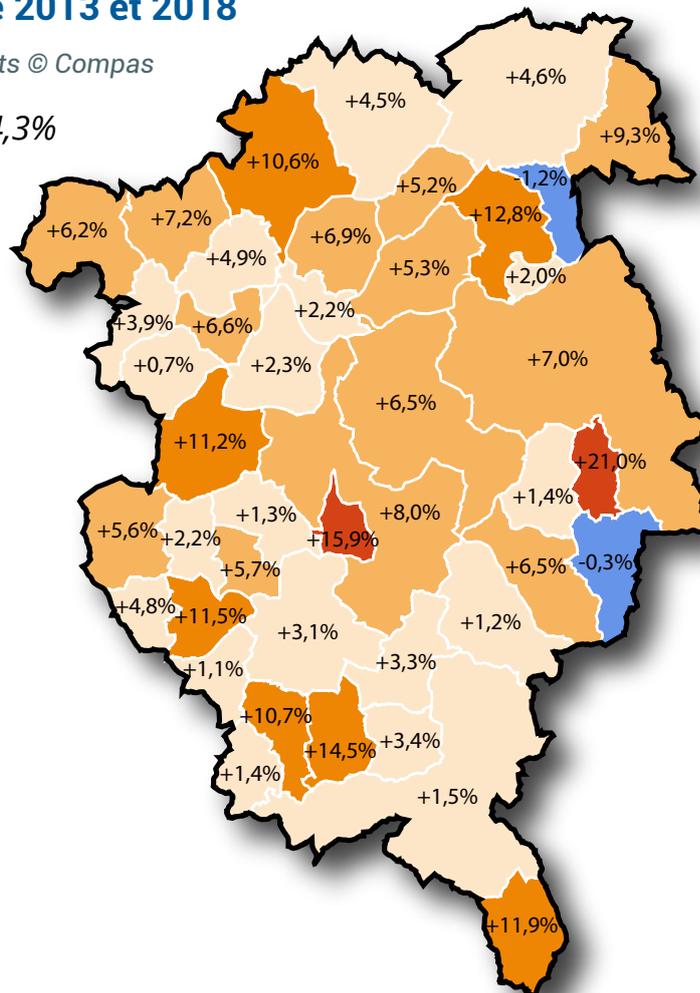
Évolution des logements entre 2013 et 2018

Source : Insee, RP 2013-2018 - Traitements © Compas

Moyenne du Grand Périgueux : +4,3%

Moyenne de Dordogne : +3,7%

- +15,0% et plus
- Entre +10,0 et +15,0%
- Entre +5,2 et +10,0%
- Entre 0,0 et +5,2%
- Diminution

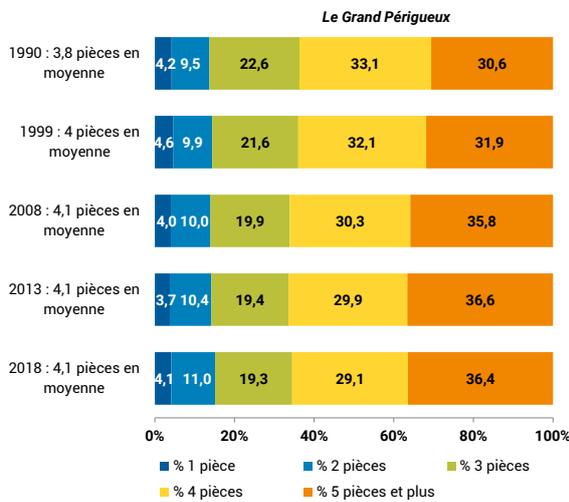




L'évolution de la composition de logement

Évolution du nombre de pièces des résidences principales

Source : Insee, RP 1990-2018 - Traitements © Compas

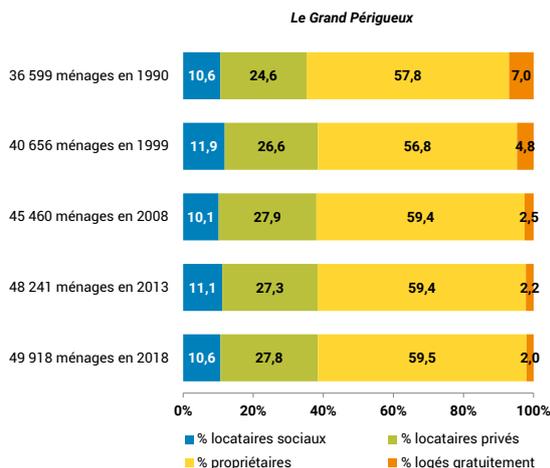


Lecture : En 2018, 36,4% des résidences principales disposent de 5 pièces ou plus au Grand Périgueux.

Les logements du Grand Périgueux comptent 4,1 pièces en moyenne en 2018. 14% des logements occupés du Grand Périgueux recensés en 1999 étaient des petits logements (1 ou 2 pièces). Ils représentent 15% des résidences principales en 2018.

Répartition des ménages selon le statut d'occupation de leur logement

Source : Insee, RP 1990-2018 - Traitements © Compas



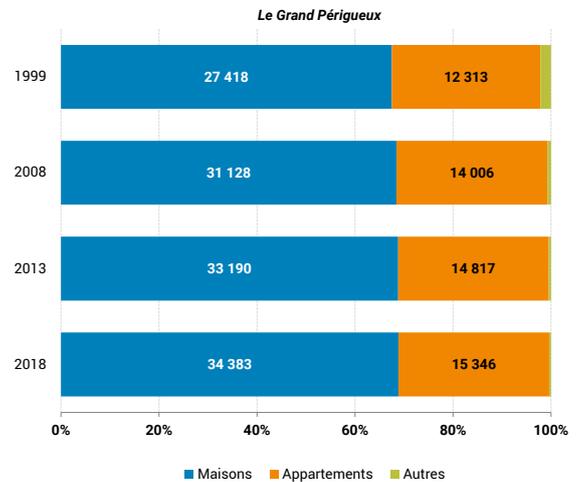
Lecture : En 2018, 29 720 ménages sont propriétaires de leur logement au Grand Périgueux, soit 59,5% des résidences principales.

En 1990, 58% des résidences principales étaient occupées par des propriétaires, contre 25% par des ménages locataires du parc privé et 11% par des ménages locataires du parc social.

En 2018, 60% des ménages sont propriétaires de leur logement, 28% sont locataires du parc privé et 11% du parc social.

Évolution des résidences principales selon leur type

Source : Insee, RP 1999-2018 - Traitements © Compas



Lecture : En 2018, 34 383 résidences principales sont des maisons au Grand Périgueux, soit 68,9%.

31% des résidences principales du Grand Périgueux sont des appartements (soit 15 350) et 69% sont des maisons (soit 34 380). Depuis 1999, on observe une progression plus marquée du nombre de maisons (+6 970) que d'appartements (+3 030). D'autres types de logements sont également recensés parmi les résidences principales (190 soit 0,4%) : logements-foyers, chambres d'hôtels, logements de fortune...

TABLEAU DÉTAILLÉ



Détail des statuts d'occupation des résidences principales

Source : Insee, RP 2018 - Traitements © Compas

	Statut d'occupation des résidences principales (%)				Ensemble des résidences principales
	propriétaires	locataires du parc privé	locataires sociaux	logés gratuitement	
Agonac	80,6	14,0	3,5	1,9	735
Annesse-et-Beaulieu	83,5	14,4	0,0	2,1	574
Antonne-et-Trigonant	79,9	15,4	2,3	2,3	479
Bassillac et Auberoche	83,3	13,2	1,4	2,0	1 916
Boulazac Isle Manoire	64,4	21,3	13,0	1,4	4 727
Bourrou	76,8	19,6	0,0	3,6	57
Chalagnac	75,8	22,5	0,0	1,7	181
Champcevinel	76,3	17,0	5,5	1,1	1 319
Chancelade	75,7	15,2	8,2	0,9	1 955
La Chapelle-Gonaguet	87,7	9,0	1,4	1,9	431
Château-l'Évêque	80,9	11,9	4,7	2,5	939
Cornille	85,5	13,5	0,0	1,0	294
Coulounieix-Chamiers	61,9	16,6	20,1	1,4	3 630
Coursac	85,0	11,4	2,9	0,7	878
Creyssensac-et-Pissot	77,2	21,9	0,0	0,9	113
La Douze	79,6	14,8	1,5	4,1	477
Église-Neuve-de-Vergt	84,9	14,2	0,0	0,9	216
Escoire	89,5	10,0	0,0	0,5	190
Fouleix	78,9	16,5	0,0	4,6	106
Grun-Bordas	70,1	26,8	1,0	2,1	94
Lacropte	72,9	21,2	3,5	2,4	278
Manzac-sur-Vern	86,8	11,3	0,0	1,9	270
Marsac-sur-l'Isle	68,0	22,9	7,9	1,1	1 381
Mensignac	80,0	15,7	2,6	1,7	645
Sanilhac	75,8	17,2	5,4	1,6	1 994
Paunat	75,8	19,5	0,0	4,7	147
Périgueux	34,9	45,7	17,1	2,4	17 051
Razac-sur-l'Isle	80,1	15,4	2,5	2,0	1 020
Val de Louyre et Caudeau	76,5	17,9	1,6	4,1	711
Saint-Amand-de-Vergt	78,1	21,0	0,0	1,0	105
Saint-Crépin-d'Auberoche	83,5	9,4	4,3	2,9	145
Saint-Geyrac	78,4	16,5	0,0	5,2	97
Saint-Mayme-de-Péreyrol	86,5	7,5	0,0	6,0	133
Saint-Michel-de-Villadeix	83,4	12,9	0,0	3,8	137
Saint-Paul-de-Serre	91,3	7,0	0,0	1,7	120
Saint-Pierre-de-Chignac	77,0	16,9	1,3	4,8	377
Salon	74,6	21,2	0,0	4,2	118
Sarliac-sur-l'Isle	75,7	14,7	8,7	0,9	446
Savignac-les-Églises	65,1	25,2	6,9	2,8	441
Sorges et Ligueux en Périgord	81,7	15,1	0,7	2,4	694
Trélassac	61,1	29,2	8,3	1,4	3 383
Vergt	54,9	37,1	4,4	3,6	809
Veyrines-de-Vergt	80,4	12,7	0,0	6,9	105
Le Grand Périgueux	59,5	27,8	10,6	2,0	49 918
Dordogne	68,5	22,6	6,2	2,7	195 896
Nouvelle-Aquitaine	62,4	25,8	9,7	2,1	2 799 280
France métropolitaine	57,6	25,5	14,7	2,2	28 999 669

Valeurs inférieures à celle du Grand Périgueux

Valeurs proches de celle du Grand Périgueux

Valeurs supérieures à celle du Grand Périgueux

Lecture : En 2018, 59,5% des ménages du Grand Périgueux sont propriétaires de leur logement.

La distribution des niveaux de vie

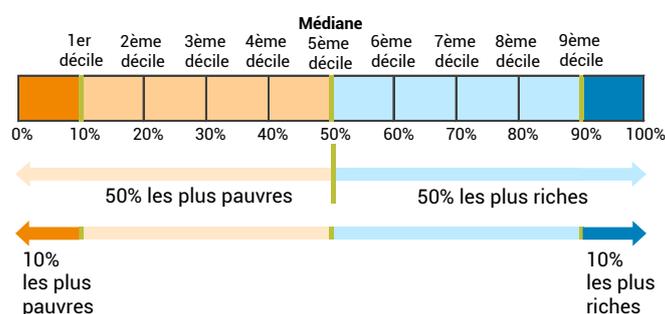
Répartition par décile des niveaux de vie

Source : Insee, *Filosofi 2019 - Traitements* © Compas

	Population fiscale	Niveaux de vie											Ecart	
		1 ^{er} décile	2 ^{ème} décile	1 ^{er} quartile	3 ^{ème} décile	4 ^{ème} décile	Médiane	6 ^{ème} décile	7 ^{ème} décile	3 ^{ème} quartile	8 ^{ème} décile	9 ^{ème} décile	inter-quartiles	inter-déciles
Le Grand Périgueux	99 573	997	1 247	1 348	1 448	1 618	1 782	1 957	2 158	2 286	2 439	2 948	938	1 952
Dordogne	393 973	942	1 180	1 275	1 366	1 538	1 700	1 867	2 065	2 185	2 332	2 809	910	1 868
Nouvelle-Aquitaine	5 827 015	1 001	1 251	1 354	1 452	1 627	1 795	1 979	2 197	2 333	2 498	3 052	978	2 051
France métropolitaine	63 038 377	968	1 230	1 341	1 448	1 641	1 828	2 034	2 283	2 439	2 633	3 300	1 098	2 332

Montants de référence en €	2017	2018	2019
RSA personne seule	537	545	560
Seuil de pauvreté Insee à 50%	867	885	918
Seuil de pauvreté Insee officiel (à 60%)	1 041	1 063	1 102

Lecture : En 2019, le niveau de vie médian de la population du Grand Périgueux est de 1 782€.



En France métropolitaine, le seuil de pauvreté officiel, correspondant à 60% du niveau de vie observé, est de 1 102€ par mois en 2019. Toutes les personnes qui vivent dans un ménage dont le niveau de vie est inférieur à ce seuil sont considérées comme pauvres. Dans le tableau ci-dessus, les cases colorées en orange pâle correspondent aux niveaux de vie inférieurs à ce seuil. (Sont colorées en orange moyen celles pour lesquels le niveau de vie est inférieur à 50% du niveau de vie médian de France métropolitaine et en orange foncé celles dont le niveau de vie est inférieur au seuil du montant du RSA attribué à une personne seule.)

Le niveau de vie médian du Grand Périgueux est de 1 782€ : 50% de la population vit avec moins de 1 782€ par mois quand l'autre moitié dispose de plus de 1 782€. Ce niveau de vie médian est inférieur de 46€ à celui observé pour la France métropolitaine.

Le 1^{er} décile correspond au niveau de vie le plus élevé des 10% de la population la plus pauvre : 10% de la population du Grand Périgueux vit avec moins de 997€ par mois (et 90% avec plus de 997€ par mois). Ce 1^{er} décile est supérieur de 28€ à celui observé pour la France métropolitaine.

Le 9^{ème} décile correspond au niveau de vie le plus faible des 10% de la population la plus riche : 90% de la population du Grand Périgueux vit avec moins de 2 948€ par mois (et 10% avec plus de 2 948€ par mois). Ce 9^{ème} décile est inférieur de 352€ à celui observé pour la France métropolitaine.

L'écart des revenus entre les populations les plus riches et les populations les plus pauvres, mesuré via l'écart inter-décile (différence entre le montant du 9^{ème} décile et celui du 1^{er} décile), s'élève à 1 952€. Ainsi le niveau de vie des populations les plus riches du Grand Périgueux est supérieur de 1 952€ à celui des populations les pauvres. Cet écart est inférieur de 380€ à celui observé pour la France métropolitaine et révèle des inégalités de niveaux de vie moins élevées.

Le niveau de vie est toujours calculé sur la base de l'analyse des revenus du ménage. La pauvreté est mesurée de la même manière. Dès lors, le calcul du niveau de vie impose de prendre en compte l'ensemble des ressources du ménage (revenus du travail, de la retraite, de société, du patrimoine, de redistribution, et des prestations sociales, familiales, logement) auxquelles sont soustraits les impôts directs payés.

Le seuil de pauvreté est déterminé sur la base de 60% du revenu médian par unité de consommation (les unités de consommation permettent de prendre en considération la composition du ménage). Par conséquent toute personne vivant dans un ménage dont le revenu disponible par unité de consommation est inférieur à ce seuil est donc considérée comme pauvre. Ce mode de calcul est commun à l'ensemble des pays de l'Union Européenne et permet donc des comparaisons entre territoires en s'appuyant sur le niveau de vie propre à chacun des pays.

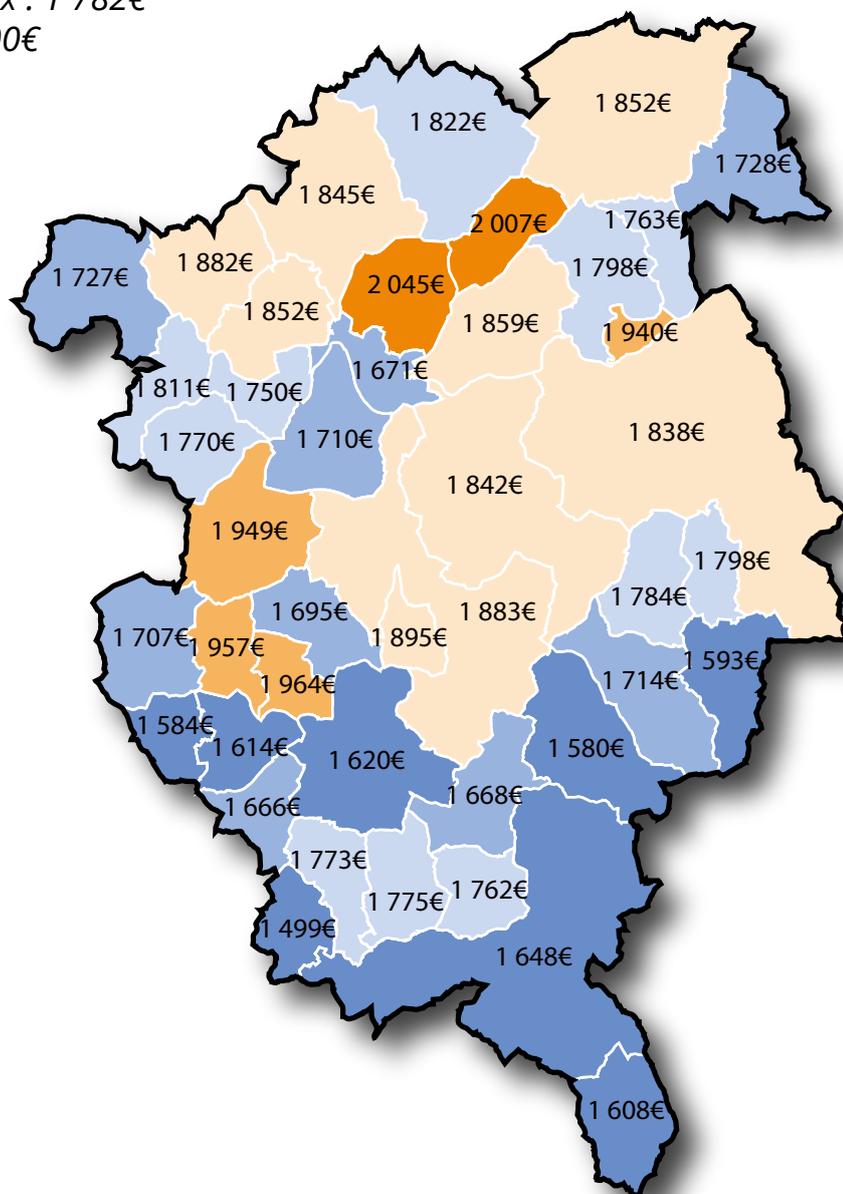


Niveau de vie médian 2019

Source : Insee, Filosofi 2019 - Traitements © Compas

Moyenne du Grand Périgueux : 1 782€

Moyenne de Dordogne : 1 700€

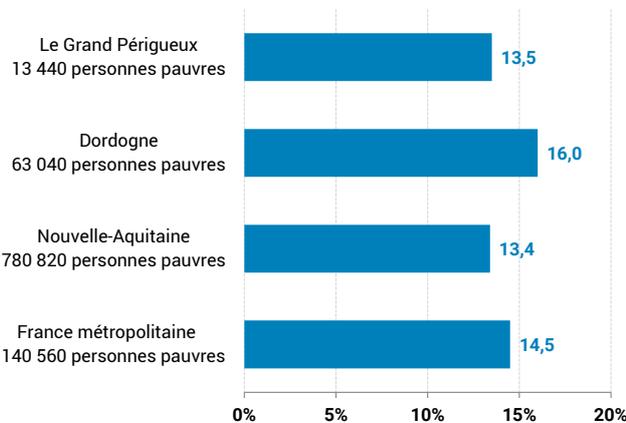




La pauvreté des populations

Taux de pauvreté

Source : Insee, Filosofi 2019 - Traitements © Compas



Lecture : En 2019, 13,5% des habitants du Grand Périgueux sont pauvres (au seuil de 60%).

14% de la population du Grand Périgueux vit sous le seuil de pauvreté, soit environ 13 440 personnes. Ce taux de pauvreté est inférieur à celui de la France métropolitaine (-1 point).

Les effets de la pauvreté sur les besoins sociaux de la population sont très nombreux. Le taux de pauvreté est l'un des indicateurs clés pour comprendre un territoire. Si les communes n'ont pas les moyens de réduire aisément la part de la pauvreté, il s'agit ici de la connaissance de la population qui est au cœur des préoccupations des services publics. Ces derniers doivent pouvoir être utilisés par les populations les plus fragiles. Les communes ont une fonction de médiation pour l'accès aux activités culturelles, de loisirs ou sportives par exemple par les enfants des ménages pauvres.

DÉFINITIONS

Taux de pauvreté : pourcentage de la population dont le niveau de vie est inférieur au seuil de pauvreté.

Les taux de pauvreté sont diffusés dans les zones comptant au moins 1000 ménages ou 2000 personnes, dans lesquelles au moins 11 ménages et au moins 200 personnes sont pauvres. Lorsque les taux sont compris dans l'intervalle [0;5], la valeur exacte n'est pas affichée et est remplacée par 5%.

Seuil de pauvreté : il est égal à 60% du niveau de vie médian de l'ensemble de la population.

Taux de pauvreté et estimations du nombre de personnes pauvres

Source : Insee, Filosofi 2019 - Traitements & estimations © Compas

	Taux de pauvreté (au seuil de 60%)	Estimation du nombre de personnes pauvres
Bassillac et Auberoche	8	360
Boulazac Isle Manoire	10	1 050
Chancelade	11	470
Coulounieix-Chamiers	17	1 320
Marsac-sur-l'Isle	11	360
Sanilhac	8	370
Périgueux	20	5 300
Razac-sur-l'Isle	11	260
Trélissac	10	700
Autres communes du Grand Périgueux	nd	-
Le Grand Périgueux	14	13 440
Dordogne	16	63 040
Nouvelle-Aquitaine	13	780 820
France métropolitaine	15	9 140 560

nd : taux de pauvreté non disponible

- Valeurs inférieures à celle du Grand Périgueux
- Valeurs proches de celle du Grand Périgueux
- Valeurs supérieures à celle du Grand Périgueux

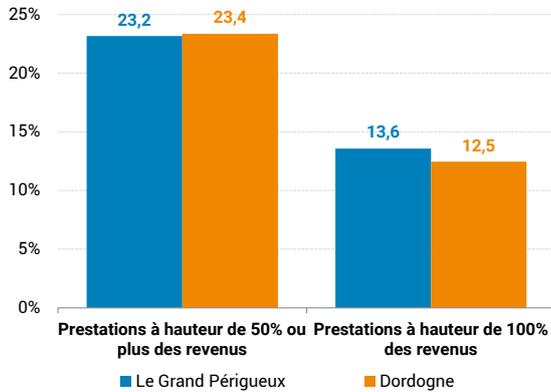
Lecture : La part de la population du Grand Périgueux vivant sous le seuil de pauvreté fin 2019 est de 14%.

Les allocataires des prestations Caf



Part des allocataires Caf dont les revenus sont constitués de prestations sociales à hauteur de 50% ou plus

Source : Cnaf, 2019 - Traitements © Compas



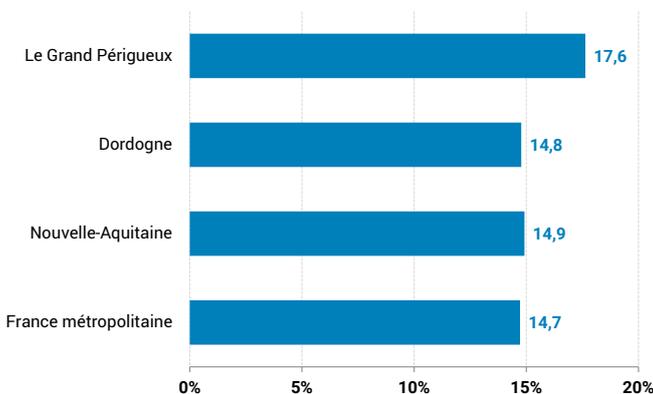
Lecture : Fin 2019, 23,2% des allocataires Caf du Grand Périgueux ont des ressources qui dépendent à 50% ou plus des prestations sociales.

Parmi les 22 520 ménages du Grand Périgueux connus par la Caf, on recense en 2019 environ 3 060 allocataires dont les ressources dépendent intégralement des prestations sociales : ils représentent 14% des allocataires.

Les prestations Caf représentent 50% ou plus des ressources des ménages pour 23% des allocataires du Grand Périgueux (environ 5 220 allocataires).

Taux de couverture des ménages par la prime d'activité

Sources : Cnaf, 2020 & Insee, RP 2018 - Traitements © Compas

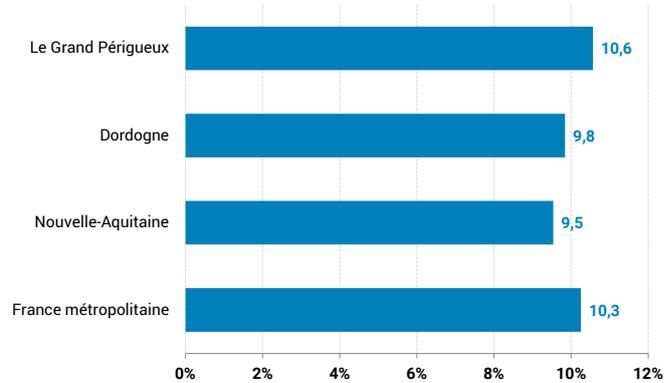


Lecture : Fin 2020, le taux de couverture de la prime d'activité parmi les ménages du Grand Périgueux est de 17,6%.

À la fin de l'année 2020, 8 800 ménages du Grand Périgueux sont allocataires de la prime d'activité de la Caf. Ainsi, 18% des ménages recensés par l'Insee en 2018 sont couverts.

Taux de couverture des ménages par les minima sociaux

Sources : Cnaf, 2020 & Insee, RP 2018 - Traitements © Compas

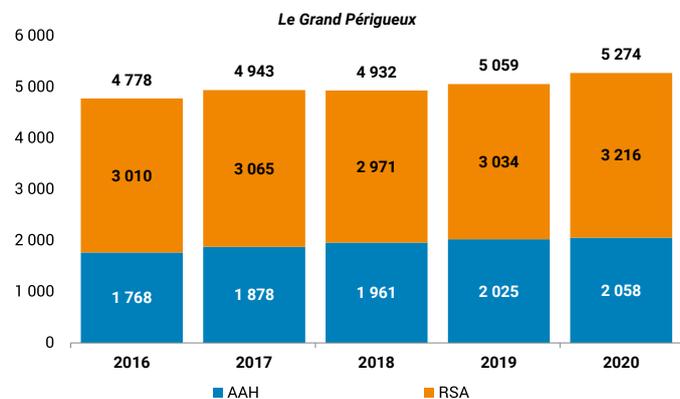


Lecture : Fin 2020, le taux de couverture des minima sociaux parmi les ménages du Grand Périgueux est de 10,6%.

Parmi les 22 880 allocataires Caf du Grand Périgueux en 2020, on recense environ 5 270 ménages allocataires des minima sociaux (AAH ou RSA). Ces allocataires représentent globalement 11% des ménages du Grand Périgueux au dernier recensement de la population.

Évolution des allocataires des minima sociaux

Source : Cnaf, 2016-2020 - Traitements © Compas



Lecture : Fin 2020, la Caf recense 3 216 allocataires du RSA et 2 058 allocataires de l'AAH sur le Grand Périgueux.

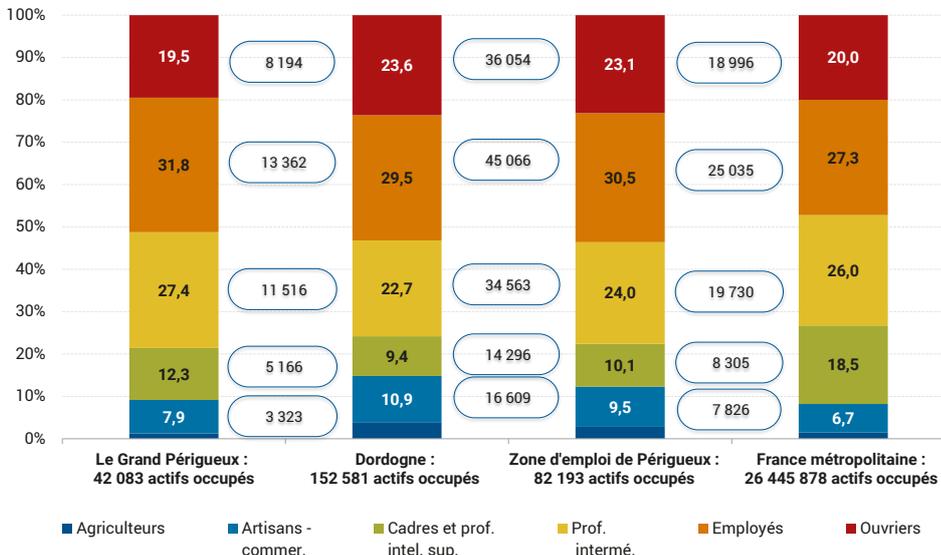
Les minima sociaux de la Caf ne représentent qu'une partie de l'ensemble des minima sociaux de notre système de protection sociale. Cependant, ils recouvrent la très grande majorité des minima sociaux en France (le RSA et l'AAH). Depuis 2016, le nombre d'allocataires des minima sociaux a augmenté sur le Grand Périgueux. En 2020, on compte environ 500 allocataires de plus qu'en 2016. Cette hausse s'explique principalement par l'augmentation du nombre d'allocataires de l'AAH.



La place de l'emploi dans la vie des habitants

Répartition des actifs occupés de 15 ans et plus selon la PCS

Source : Insee, RP 2018 - Traitements © Compas



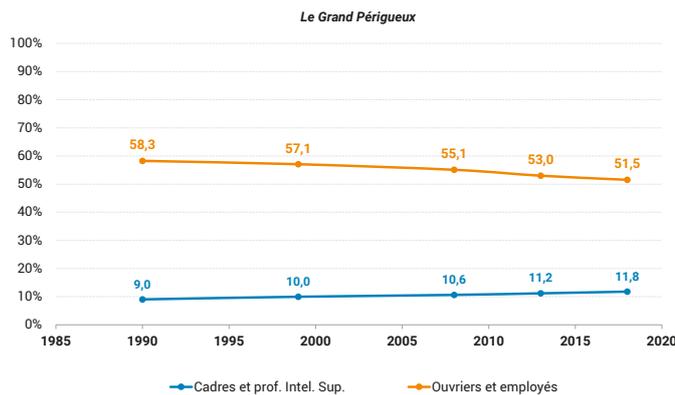
Au regard de la France métropolitaine, les actifs occupés de 15 ans et plus employés sont sur-représentés sur Le Grand Périgueux, soit 32% contre 27% en France métropolitaine. A l'inverse, on note une sous-représentation des cadres et professions intellectuelles supérieures qui représentent 12% des actifs occupés de 15 ans et plus sur Le Grand Périgueux.

Lecture : En 2018, 31,8% des actifs occupés de 15 ans et plus sont employés sur Le Grand Périgueux, soit 13 362 personnes.

Les actifs résidents

Évolution des emplois de cadres ou de professions intellectuelles supérieures et des emplois d'ouvriers ou d'employés occupés par des actifs de 15-64 ans

Source : Insee, RP Fichiers détail 2008-2018 - Traitements © Compas

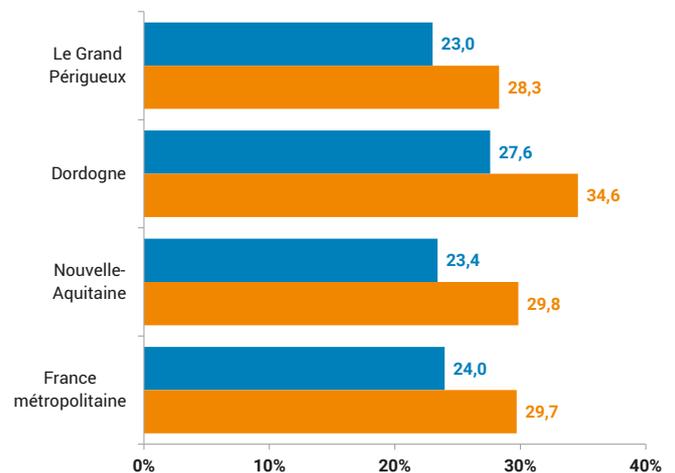


Lecture : La part des emplois d'ouvriers et d'employés est de 51,5% à Le Grand Périgueux en 2018.

Entre 2008 et 2018, sur Le Grand Périgueux, la part d'emplois de cadres ou de professions intellectuelles supérieures occupés par des actifs de 15-64 ans a augmenté de 1 point. L'évolution est différente concernant les emplois d'ouvriers ou d'employés : leur part parmi l'ensemble des emplois diminue.

Répartition des 15 ans et plus non scolarisés et sans diplôme selon le sexe

Source : Insee, RP 2018 - Traitements © Compas



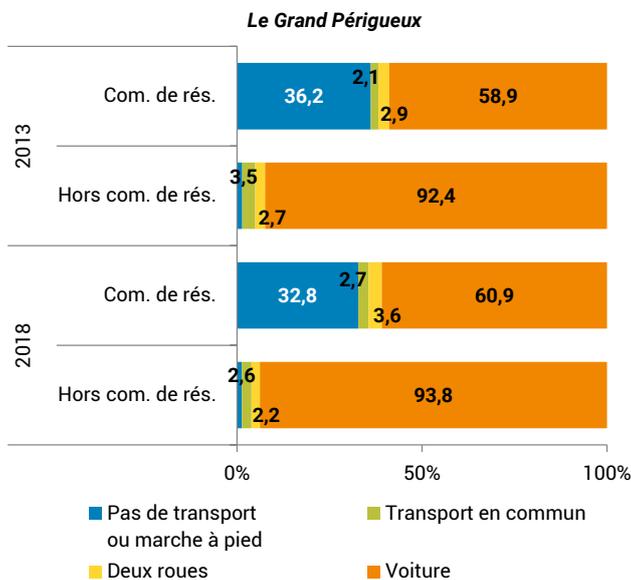
Lecture : En 2018, 23,0% des hommes de 15 ans et plus non scolarisés du Grand Périgueux n'ont pas de diplôme.

En 2018, sur Le Grand Périgueux, comme dans les territoires de comparaison, les femmes sont en proportion plus nombreuses à ne pas avoir de diplôme. Ainsi, 28% des femmes de 15 ans et plus non scolarisées n'ont pas de diplôme contre 23% pour les hommes.



Moyen de transport des actifs occupés

Source : Insee, RP 2013-2018 - Traitements © Compas



Lecture : En 2018, sur Le Grand Périgueux, 60,9% des actifs travaillant sur leur commune de résidence utilisent la voiture pour se rendre à leur travail.

Nombre d'établissements

Source : Sirene, 1er janvier 2021 & Insee, RP 2018 - Traitements © Compas

	Nombre d'établissements actifs	Nombre d'établissements participant au système productif	Part pour 1000 habitants (‰)*
Le Grand Périgueux	18 762	14 685	141,5
Dordogne	85 383	68 137	164,8
Zone d'emploi de Périgueux	41 242	33 091	152,4
France métropolitaine	11 726 132	9 293 698	143,3

*Insee RP 2018

Lecture : Le Grand Périgueux compte 18 762 établissements actifs au 1er janvier 2021 dont 14 685 participant au système productif, soit 141,5 établissements participant au système productif pour 1000 habitants.

Au 1er janvier 2021, Le Grand Périgueux compte 18 762 établissements actifs dont 14 685 participant au système productif (soit 78% des établissements). Le Grand Périgueux compte ainsi 142 établissements participant au système productifs pour 1000 habitants. Pour comparaison, ce taux est de 165‰ pour la Dordogne, 152‰ pour la Zone d'emploi de Périgueux et de 143‰ pour la France métropolitaine.

Le fait de travailler ou non sur sa commune de résidence influe nécessairement sur le mode de transport utilisé pour rejoindre son emploi. D'autant plus si l'on réside au cœur d'une ville centre (proximité de l'emploi, réseau de transport en commun...).

En 2018 sur Le Grand Périgueux, quelque soit le lieu de travail, la voiture est le principale moyen de transport. 33% des actifs travaillant sur leur commune de résidence utilisent la marche à pied pour se rendre à leur travail, 94% utilisent la voiture pour ceux travaillant en dehors de leur commune de résidence.

Comme dans la plupart des territoires, la voiture est le mode de déplacement domicile/travail le plus utilisé. Or, l'acquisition du permis est souvent difficile pour les personnes issus de ménages en situation de difficultés sociale et économiques. Les acteurs en charge de lever les freins à l'emploi doivent pouvoir accompagner ces habitants dans l'acquisition du permis (aide financière ciblée, mise en place de contreparties par du temps bénévole, ...).

DÉFINITIONS

Le répertoire Sirene contient toutes les entreprises actives à la création du répertoire et celles créées depuis. Pour les personnes morales de droit public et les administrations, le répertoire est exhaustif depuis 1983. L'intégration complète du secteur privé agricole date de 1993.

L'établissement est une unité de production géographiquement individualisée, mais juridiquement dépendante de l'unité légale. Il produit des biens ou des services : ce peut être une usine, une boulangerie, un magasin de vêtements, un des hôtels d'une chaîne hôtelière, la « boutique » d'un réparateur de matériel informatique...

L'établissement, unité de production, constitue le niveau le mieux adapté à une approche géographique de l'économie.

Établissement participant au système productif : Le caractère productif se rapproche de la notion du caractère marchand de la comptabilité nationale. Les établissements de codes NAF 68.20A et 68.20B (location de logements, location de terrains et d'autres biens immobiliers) ont ainsi été enlevés.



La place de l'emploi dans la vie des habitants

Mobilités professionnelles journalières en 2018

Source : Insee, Fichiers détail 2018- Traitements © Compas

45 350 actifs travaillent au Grand Périgueux & 41 490 actifs résident au Grand Périgueux



Commune	nb d'actifs occupés	%
Saint-Astier	680 actifs occupés	6,9%
Neuvic	320 actifs occupés	3,2%
Saint-Léon-sur-l'Isle	290 actifs occupés	2,9%
Brantôme en Périgord	290 actifs occupés	2,9%
Léguillac-de-l'Auche	280 actifs occupés	2,8%
Montrém	250 actifs occupés	2,5%
Bergerac	230 actifs occupés	2,3%
Tocane-Saint-Apre	210 actifs occupés	2,1%

Commune	nb d'actifs occupés	%
Saint-Astier	690 actifs occupés	11,4%
Bergerac	330 actifs occupés	5,4%
Brantôme en Périgord	250 actifs occupés	4%
Thiviers	240 actifs occupés	3,9%
Neuvic	230 actifs occupés	3,8%
Ribérac	180 actifs occupés	3%
Bordeaux	160 actifs occupés	2,6%
Le Bugue	150 actifs occupés	2,5%

Lecture : En 2018, 680 actifs occupés habitant à Saint-Astier viennent travailler tous les jours au Grand Périgueux, représentant 6,9% des actifs occupés au Grand Périgueux.

Mobilités professionnelles journalières inter-EPCI en 2018

Source : Insee, Fichiers détail 2018- Traitements © Compas

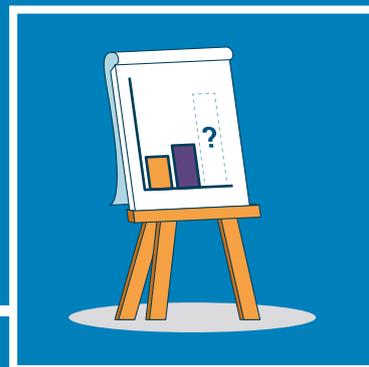
Communes de l'EPCI	nb d'actifs sédentaires dans l'EPCI	%	nb d'actifs mobiles dans l'EPCI	%
Périgueux	6 990	50,3	2 920	13,6
Boulazac Isle Manoire	1 420	10,2	2 470	11,5
Trélissac	680	4,9	1 680	7,8
Coulouniex-Chamiers	610	4,3	1 670	7,8
Sanilhac	410	2,9	1 390	6,5
Chancelade	360	2,6	1 110	5,1
Bassillac et Auberoche	350	2,5	1 390	6,5
Marsac-sur-l'Isle	330	2,3	750	3,5
Val de Louyre et Caudeau	310	2,2	120	0,5
Vergt	280	2,0	210	1,0
Champcevinel	170	1,2	810	3,8
Razac-sur-l'Isle	170	1,2	620	2,9
Coursac	160	1,2	710	3,3
Sorges et Ligueux en Périgord	130	0,9	390	1,8
Château-l'Évêque	130	0,9	680	3,1
Agonac	110	0,8	420	2,0
La Chapelle-Gonaguet	100	0,7	290	1,4
La Douze	100	0,7	310	1,5
Annesse-et-Beaulieu	100	0,7	370	1,7
Antonne-et-Trigonant	90	0,7	330	1,5
Mensignac	90	0,6	370	1,7
Saint-Pierre-de-Chignac	90	0,6	210	1,0
Sarliac-sur-l'Isle	80	0,6	240	1,1
Savignac-les-Églises	70	0,5	210	1,0
Saint-Michel-de-Villadeix	70	0,5	70	0,3
Lacropte	50	0,4	160	0,8
Chalagnac	50	0,4	160	0,8
Saint-Amand-de-Vergt	50	0,3	60	0,3
Saint-Crépin-d'Auberoche	40	0,3	110	0,5
Église-Neuve-de-Vergt	30	0,2	220	1,0
Grun-Bordas	30	0,2	70	0,3
Manzac-sur-Vern	30	0,2	130	0,6
Veyrines-de-Vergt	30	0,2	40	0,2
Salon	30	0,2	60	0,3
Cornille	30	0,2	250	1,2
Fouleix	30	0,2	20	0,1
Saint-Paul-de-Serre	30	0,2	80	0,4
Bourrou	20	0,1	20	0,1
Creyssensac-et-Pissot	20	0,1	100	0,5
Paunat	20	0,1	20	0,1
Saint-Maime-de-Péreyrol	10	0,1	60	0,3
Saint-Geyrac	10	0,1	50	0,2
Escoire	10	0,1	150	0,7

En 2018, 9 930 actifs viennent quotidiennement travailler au Grand Périgueux mais n'y résident pas (22% de l'ensemble des actifs travaillant sur le territoire). 6 070 actifs résidant au Grand Périgueux sortent quotidiennement du territoire pour aller travailler (15% des actifs résidents de la commune). Enfin 85% des actifs résidents sont sédentaires (35 420 au total).

Parmi les 35 420 actifs résidents sédentaires sur Le Grand Périgueux, près de 40% travaillent sur leur commune de résidence. Les 60% autres résident dans une commune du Grand Périgueux mais travaillent dans une autre commune de la communauté d'agglomération.

Lecture : Parmi les actifs résidents et sédentaires du Grand Périgueux, 6 990 actifs résident et travaillent à Périgueux, soit 50,3% des actifs sédentaires dans l'EPCI et 2 920 habitent Périgueux mais travaillent dans une autre commune de la CA, soit 13,6% des actifs mobiles dans l'EPCI.

FRAGILITÉ NUMÉRIQUE



L'INDICE DE RUPTURE FACE AU NUMÉRIQUE

Le déploiement de la fibre _____ p.26

Baromètre - L'inclusion numérique _____ p.27

TYPOLOGIE DE TERRITOIRE

Typologie des communes du Grand Périgueux _____ p.38

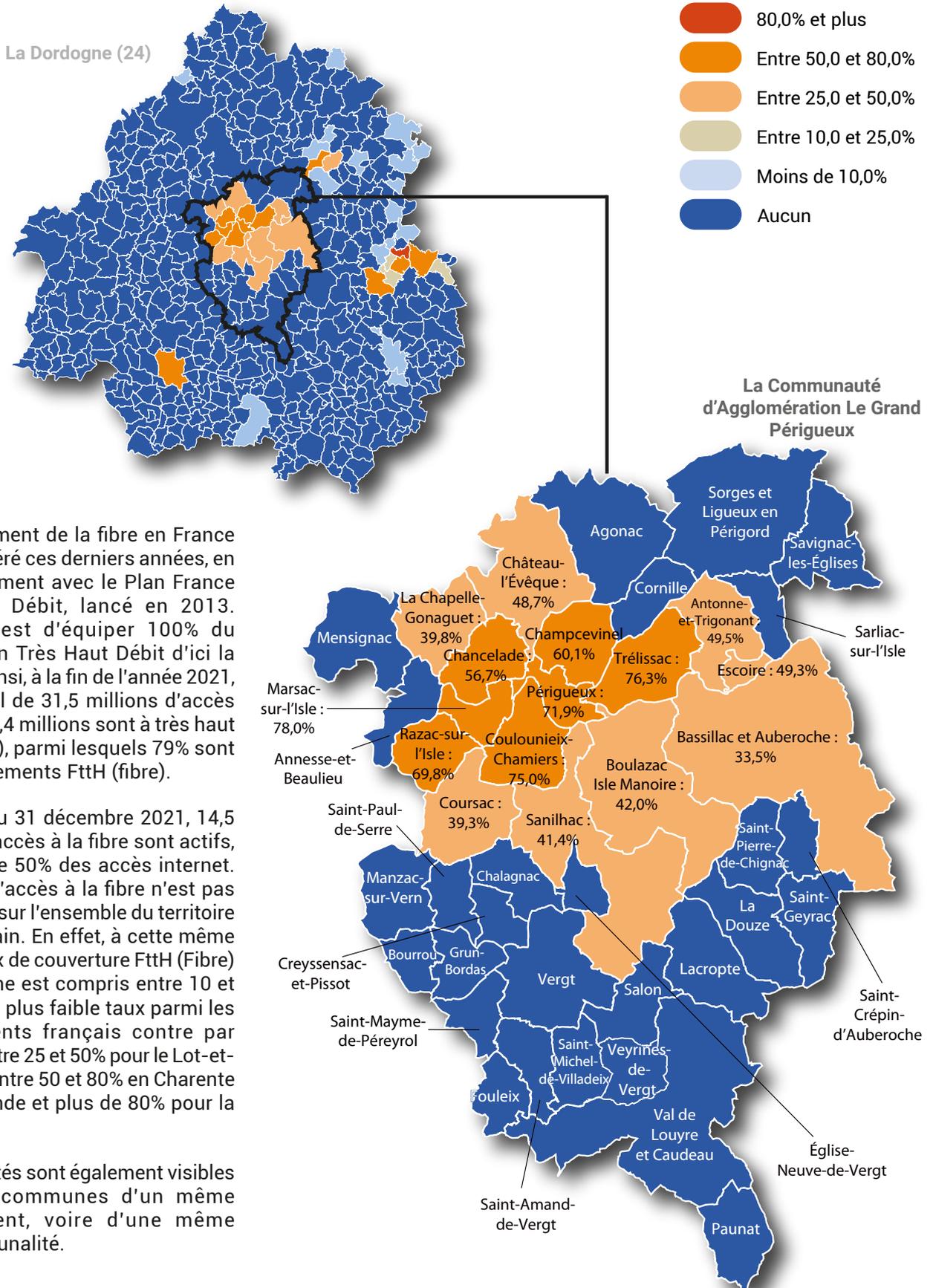


Le déploiement de la fibre

Part des locaux éligibles à la fibre (offre dont le débit est supérieur à 30 Mbit/s) au 4ème Trimestre 2021

Source : ARCEP , 2021 - Traitements © Compas

L'indice de rupture face au numérique



Le déploiement de la fibre en France s'est accéléré ces dernières années, en lien notamment avec le Plan France Très Haut Débit, lancé en 2013. L'objectif est d'équiper 100% du territoire en Très Haut Débit d'ici la fin 2022. Ainsi, à la fin de l'année 2021, sur un total de 31,5 millions d'accès internet, 18,4 millions sont à très haut débit (58 %), parmi lesquels 79% sont des abonnements FttH (fibre).

Toujours au 31 décembre 2021, 14,5 millions d'accès à la fibre sont actifs, soit près de 50% des accès internet. Toutefois, l'accès à la fibre n'est pas homogène sur l'ensemble du territoire métropolitain. En effet, à cette même date, le taux de couverture FttH (Fibre) en Dordogne est compris entre 10 et 25%, soit le plus faible taux parmi les départements français contre par exemple entre 25 et 50% pour le Lot-et-Garonne ; entre 50 et 80% en Charente ou en Gironde et plus de 80% pour la Corrèze.

Les disparités sont également visibles entre les communes d'un même département, voire d'une même intercommunalité.



En 2019, la France comptait 88% d'utilisateurs d'internet de 12 ans et plus, un chiffre qui ne cesse d'augmenter depuis une vingtaine d'années.

Les plus âgés sont souvent pointés comme étant les premières « victimes » de la fracture numérique. En effet, les plus de 70 ans sont moins souvent internautes (60%) que les 18-24 ans (100%), le nombre d'internautes de 70 ans et plus ne cesse de progresser. De même, on constate une augmentation progressive du taux d'équipement des seniors en smartphone ou en ordinateur ces dernières années. 88% des 60-69 ans disposent désormais d'un smartphone ou d'un ordinateur et 71% des 70 ans et plus.

Le smartphone devance désormais l'ordinateur pour accéder à internet

Le taux d'équipement d'ordinateur est en baisse pour les moins de 40 ans. L'ordinateur est moins mobile que le smartphone et ne permet pas une connectivité permanente, ce qui conduit à une désaffection des français pour cet équipement: 61% de la population dispose désormais d'un ordinateur contre 76% en 2019. Cela s'observe surtout pour les ménages les plus pauvres qui par un effet de substitution vont choisir de s'équiper d'un smartphone plutôt que d'un ordinateur et d'un smartphone.

La fracture numérique se réduit-elle pour autant ?

La fracture numérique ne concerne donc pas uniquement les plus âgés, mais aussi les ménages aux revenus faibles et les moins diplômés.

La fracture numérique a donc évolué dans ses formes, passant d'une question uniquement centrée sur l'accès et l'équipement, à une problématique nouvelle et mal perçue jusqu'à présent, celle de l'usage. Sous l'angle de l'équipement, la fracture numérique se réduit, notamment entre les âges et malgré des effets de substitution selon la classe sociale. Cependant, si on regarde la fracture numérique en termes d'usage, celle-ci est toujours d'actualité et ne touche pas uniquement les plus âgés, elle touche aussi les moins diplômés et les plus jeunes.

Le manque général d'aisance avec l'informatique et internet est une cause souvent évoquée par les français comme un frein à l'e-administration et ce, d'abord pour les moins diplômés et ensuite les plus âgés.

L'illettrisme numérique appelé « illectronisme », concerne aussi les plus jeunes issus de milieu populaire. Sachant utiliser Snapchat ou Messenger ils peuvent pourtant se retrouver en difficulté quand il s'agit de faire un usage éducatif du numérique. Le confinement avec « école à la maison » a pu alors renforcer certaines inégalités scolaires.

L'accès aux droits et le numérique

Les enquêtes annuelles réalisées par le CREDOC, l'ARCEP et l'ANCT¹ font apparaître que le premier usage du numérique pour les individus est celui de la gestion des fonctions administratives (Impôts, recherche d'emploi, ouverture de droits,...). Ainsi, les démarches administratives deviennent de plus en plus fréquemment l'usage privilégié des internautes. Dès lors, il n'est pas surprenant que les autorités administratives cherchent à privilégier ce mode de contact avec leurs utilisateurs/usagers. Les périodes de confinement ont encore accentué cette tendance.

Cependant, nous ne sommes pas tous égaux face à cette réalité. C'est pourquoi, il est apparu nécessaire de s'interroger sur l'usage du numérique pour les ménages et les besoins d'accompagnement en leur direction au regard des nécessités d'usage. Ainsi, il est paradoxal d'observer que les français qui ont le plus besoin d'internet pour ouvrir et gérer leurs droits sont aussi ceux qui en ont la maîtrise la plus faible. Ceux qui utilisent très facilement les nouvelles technologies sont des ménages pour lesquels la seule obligation administrative annuelle est celle de la déclaration des revenus. D'autres situations peuvent ponctuellement se présenter (carte d'identité, passeport, carte grise, allocations familiales,...) mais elles concernent tous les français. Par contre, peu de cadres supérieurs, peu d'ingénieurs doivent formuler un renouvellement d'inscription au fichier de la demande de logement social ou faire une demande d'APL en ligne ou encore « pointer » numériquement à Pôle Emploi.

La crise sanitaire met en évidence les différences, d'accès, d'usage et de maîtrise des nouvelles formes de communication. Il existait préalablement des écarts entre les citoyens selon leur maîtrise de la langue française ou tout simplement de la lecture ou de l'écriture. Il ne faut pas oublier que 11,5% des jeunes en France ont des difficultés de compréhension de l'écrit (test Journées Défense-citoyenneté, 2018), dont presque la moitié (5%) ont des difficultés sévères. Ces difficultés seront amplifiées lors de l'usage des plateformes numériques. En effet, aux difficultés de compréhension de textes s'ajoutent les difficultés face à l'usage des outils. Le parti pris est celui d'un numérique qui rend plus facile l'accès à l'information. Si cela est le cas pour une très grande majorité des français, à l'inverse il complexifie cet accès pour les autres.

Le développement de l'e-administration est l'occasion pour l'Etat et les services de réduire les temps passés en « face à face » avec les administrés. Les plateformes numériques doivent remplacer la relation humaine directe (à l'image de ce que tend à devenir la télémédecine pour les déserts médicaux ou dans le cadre de la crise sanitaire de la Covid-19). La réduction du nombre de

1/ Baromètre du numérique



personnes disponibles pour l'accompagnement dans l'accès aux droits est significative. Des ordinateurs dans des halls de mairies se substituent à la permanence d'un grand nombre d'acteurs de la réponse sociale.

Ce diagnostic présente un premier indice d'usage du numérique qui a pour objectif d'aider les collectivités locales à mieux appréhender les lieux où il y a soit le plus besoin du numérique pour l'accès aux droits soit où se situent les personnes qui ont le moins de ressources pour accéder de manière autonome à l'e-administration.

L'e-administration et les réactions des ménages

Le travail mené depuis des années par le CREDOC offre à la société française une parfaite approche des enjeux du numérique en matière d'accès aux droits. Chaque année, le CREDOC questionne plus de 2 000 adultes sur l'usage du numérique afin d'alimenter son rapport annuel. Les questions permettent notamment d'appréhender le degré d'équipement des ménages, leur usage ou non usage et les difficultés qu'ils rencontrent. Croisé avec des variables caractérisant la population, le rapport permet notamment de développer des axes d'intervention prioritaires pour certains publics.

37% de la population trouve que les relations avec l'administration se sont détériorées, essentiellement sous l'effet de la numérisation des démarches administratives. L'INSEE a récemment publié que 32% des français ont déjà renoncé à effectuer une démarche administrative en ligne, et cela essentiellement parce que cela leur paraissait trop complexe.

Parmi les ménages qui observent une évolution dans leurs relations avec les administrations, les populations les plus âgées sont celles qui expriment la progression de la complexité la plus forte (pour les trois quarts des répondants de plus de 60 ans). De même, ce sont les personnes non diplômées ou ayant un BEPC (ou brevet des collèges) qui ressentent le plus fortement cette complexité ainsi que les personnes ayant un faible revenu. C'est aussi le cas pour les communes rurales ou les communes qui ont moins de 20 000 habitants.

DÉFINITION

Indice de rupture face au numérique : s'appuie donc sur 5 indicateurs :

- l'âge,
- le niveau de formation,
- l'activité professionnelle,
- les minima sociaux,
- l'immigration.

Les ménages ayant des difficultés dans l'usage du numérique

L'enquête annuelle du CREDOC révèle que l'âge, le niveau de revenu, le territoire, mais aussi le niveau de formation, ont des effets sur l'usage du numérique. En 2019, 77% des français ont un smartphone et 76% un ordinateur. Mais ces taux chutent avec l'âge. Ainsi, 44% des plus de 70 ans ont un smartphone et 58% un ordinateur. Pour les ménages les plus pauvres, les taux d'équipements sont aussi beaucoup plus faibles que ceux des ménages aisés. De plus ils progressent moins rapidement. Enfin, pour les ménages en situation économique difficile, l'équipement en ordinateur est très faible. Le choix se porte beaucoup plus facilement sur le smartphone. Les contraintes financières orientent les ménages vers les smartphones (beaucoup moins faciles d'usage pour l'e-administration).

L'autonomie face à internet est très variable selon le profil des ménages. Ainsi, les personnes ayant au plus un BEPC ou brevet des collèges, les ménages de cinq personnes ou plus, les plus de 70 ans, les personnes en commune rurale (dans une moindre mesure) sont les ménages qui ont le plus de difficultés dans l'usage autonome du web et de l'accès à internet.

Malgré l'autonomie apparente d'une grande partie de la population, seul un adulte sur trois ne voit aucun frein à la réalisation des démarches administratives en ligne.

L'indice construit dans le cadre de cette démarche reprend ces différentes approches liées à l'âge, au niveau de formation et au niveau de revenu. Il y ajoute deux variables importantes : l'absence d'emploi ainsi que l'immigration. L'ajout du chômage est lié à l'importance de l'emploi dans la maîtrise du numérique. Beaucoup d'utilisateurs du numérique ont reçu des formations de la part de leur employeur. Ces formations les ont aussi accompagnés dans le cadre d'un usage personnel. La prise en considération de l'immigration est liée avant tout à la maîtrise de la langue et de l'écrit en français. Pour beaucoup de ménages, l'accès aux plateformes numériques est complexifié par ces non maîtrises.

En fonction de la réalité des territoires, une valeur indiquant la fragilité de ses habitants est calculée. Le baromètre global correspond à la somme des notes. Plus cet indice est fort et plus le territoire est fragile.

Au total 5 indicateurs forment l'indice de rupture face au numérique tous notés de 0 à 5. La note maximale possible est donc 25 et marquerait une rupture maximale de la population face au numérique. La valeur de référence pour la France métropolitaine vaut 15.

Note : si l'un des indicateurs n'est pas disponible (absence de données/secret statistique), l'indice ne peut pas être calculé.

Baromètre - L'inclusion numérique



Nombre d'indicateurs de l'indice de fragilité numérique surreprésentés dans les communes du Grand Périgueux

Source : Insee, RP & RP fichiers détail 2018 & Caf 2020 - Traitements © Compas

	Indice de rupture face au numérique	Bas niveaux de formation parmi les 15 ans et plus non scolarisés		Immigré(e)s dans la population		Personnes sans emploi parmi les 15 ans et plus		Ménages bénéficiaires des minima sociaux		70 ans et plus dans la population	
		Nbre	Part (%)	Nbre	Part (%)	Nbre	Part (%)	Nbre	Part (%)	Nbre	Part (%)
Agonac	8	356	26,0	32	1,8	787	52,3	33	4,5	248	14,1
Annesse-et-Beaulieu	8	348	30,4	41	2,9	616	51,1	22	3,8	181	12,7
Antonne-et-Trigonant	12	322	30,8	44	3,4	595	54,4	65	13,6	148	11,5
Bassillac et Auberoche	8	782	22,3	106	2,4	1 598	43,2	124	6,5	634	14,2
Boulazac Isle Manoire	9	2 035	25,4	575	5,4	4 126	48,2	324	6,9	1 427	13,3
Bourrou	nd	26	27,2	<10	-	66	54,2	nd	-	22	17,6
Chalagnac	8	92	27,4	13	3,0	147	38,2	14	7,7	54	12,3
Champcevinel	7	442	19,8	136	4,7	1 223	50,4	47	3,6	417	14,3
Chancelade	10	885	26,2	170	4,0	1 890	52,7	142	7,3	799	18,8
La Chapelle-Gonaguet	nd	180	22,7	24	2,3	387	44,5	nd	-	114	10,7
Château-l'Évêque	6	364	21,6	67	3,1	843	46,5	47	5,0	349	16,2
Cornille	5	82	15,4	<10	-	243	44,5	<10	-	109	16,0
Coulounieix-Chamiers	18	1 752	30,2	564	7,6	3 715	58,6	547	15,1	1 499	20,1
Coursac	3	234	14,7	57	2,6	734	40,7	21	2,4	223	10,2
Creyssensac-et-Pissot	nd	29	14,4	<10	-	64	28,9	nd	-	27	10,3
La Douze	14	295	33,8	147	12,7	425	46,9	32	6,7	156	13,5
Église-Neuve-de-Vergt	12	114	27,9	49	8,9	208	42,9	nd	-	71	12,8
Escoire	7	53	16,4	17	4,1	180	48,6	nd	-	40	9,6
Fouleix	7	50	26,3	18	7,2	78	41,0	<10	-	28	11,0
Grun-Bordas	nd	50	28,3	14	5,8	68	31,8	nd	-	24	10,3
Lacropte	12	184	35,6	66	9,9	213	41,5	19	6,8	98	14,7
Manzac-sur-Vern	nd	101	21,9	30	5,2	231	47,8	nd	-	105	18,1
Marsac-sur-l'Isle	8	603	25,8	146	4,7	1 237	48,6	119	8,6	327	10,5
Mensignac	9	299	25,8	52	3,4	580	46,8	51	7,9	211	13,8
Sanilhac	8	822	23,6	180	3,9	1 680	44,9	123	6,2	601	13,1
Paunat	15	62	24,0	39	12,4	143	54,7	10	6,8	77	24,8
Périgueux	16	6 006	26,3	2 313	7,7	14 919	56,7	2 853	16,7	4 909	16,3
Razac-sur-l'Isle	10	554	30,3	48	2,0	1 063	52,7	76	7,5	357	14,9
Val de Louyre et Caudeau	17	476	36,4	254	15,9	815	57,5	47	6,6	296	18,6
Saint-Amand-de-Vergt	9	56	31,3	15	6,3	70	36,8	<10	-	38	15,9
Saint-Crépin-d'Auberoche	7	61	24,3	14	3,9	104	35,7	<10	-	55	15,8
Saint-Geyrac	nd	44	26,7	18	9,1	111	62,9	nd	-	37	18,8
Saint-Mayme-de-Péreyrol	nd	56	24,8	28	9,8	174	68,6	nd	-	57	20,0
Saint-Michel-de-Villadeix	nd	78	30,8	13	4,3	127	42,6	nd	-	58	18,6
Saint-Paul-de-Serre	6	48	21,6	<10	-	94	42,9	<10	-	29	10,1
Saint-Pierre-de-Chignac	9	199	29,5	19	2,2	398	53,8	13	3,4	139	15,9
Salon	nd	69	31,9	24	8,6	120	53,3	nd	-	54	19,4
Sarliac-sur-l'Isle	8	169	21,8	26	2,5	432	50,3	34	7,6	158	15,4
Savignac-les-Églises	10	159	23,0	42	4,4	465	55,2	41	9,3	144	15,1
Sorges et Ligueux en Périgord	8	244	19,8	39	2,5	635	49,0	41	5,9	285	18,1
Trélissac	11	1 212	22,6	317	4,7	3 103	53,1	244	7,2	1 423	20,9
Vergt	17	510	38,1	160	9,5	840	57,9	80	9,9	284	16,9
Veyrines-de-Vergt	nd	55	28,0	23	9,1	113	56,4	nd	-	47	19,0
Le Grand Périgueux	12	20 557	25,8	5 965	5,7	45 660	52,0	5 274	10,6	16 360	15,8
Dordogne	13	103 216	31,3	27 334	6,6	201 761	56,9	19 283	9,8	77 590	18,8
Nouvelle-Aquitaine	11	1 217 485	26,8	385 587	6,4	2 651 379	52,8	267 001	9,5	930 743	15,6
France métropolitaine	15	12 806 548	27,0	6 353 808	9,8	26 810 315	50,3	2 973 522	10,3	8 448 550	13,0

Valeur inférieure à celle du Grand Périgueux

Valeur proche de celle du Grand Périgueux

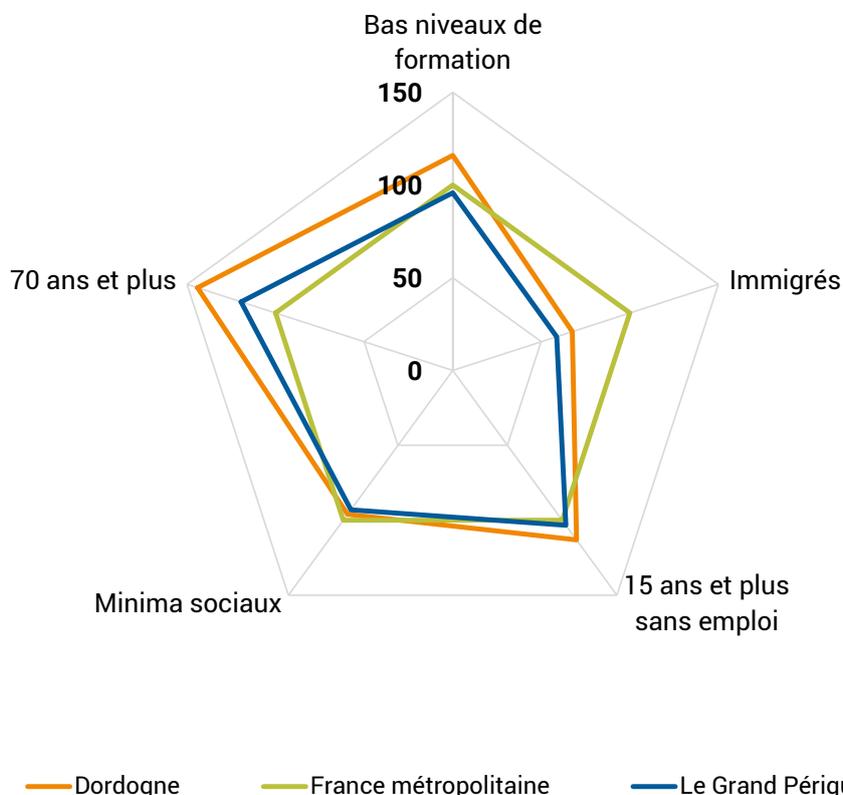
Valeur supérieure à celle du Grand Périgueux

Lecture : L'indice de rupture face au numérique du Grand Périgueux est de 12.



Nombre d'indicateurs de l'indice de fragilité numérique surreprésentés dans Le Grand Périgueux

Source : Insee, RP & RP fichiers détail 2018 & Caf 2020 - Traitements © Compas



Lecture : La part des personnes âgées de 70 ans et plus dans la population totale de la Le Grand Périgueux est 1,2 fois plus élevée que celle de la France métropolitaine.

Le niveau de formation, le rapport à la langue française, la connexion au monde du travail ainsi que l'âge sont autant de facteurs aggravants/facilitateurs pour accéder au numérique.

L'indice de rupture numérique est de 12 pour Le Grand Périgueux contre 15 en France métropolitaine : la situation y est donc plus favorable qu'en moyenne nationale.

Parmi les 31 communes du Grand Périgueux dont l'indice de rupture face au numérique est disponible, le plus élevé est enregistré à Coulounieix-Chamiers (18), alors que le plus faible est de 3 à Coursac.

Toutefois, deux indicateurs composant l'indice sont surreprésentés sur Le Grand Périgueux, par rapport à ceux observés à l'échelle de la France métropolitaine. Ces deux indicateurs sont :

- la part des **personnes sans emploi parmi les 15 ans et plus** (52% contre 50%),
- la part des **70 ans et plus dans la population** (16% contre 13%).

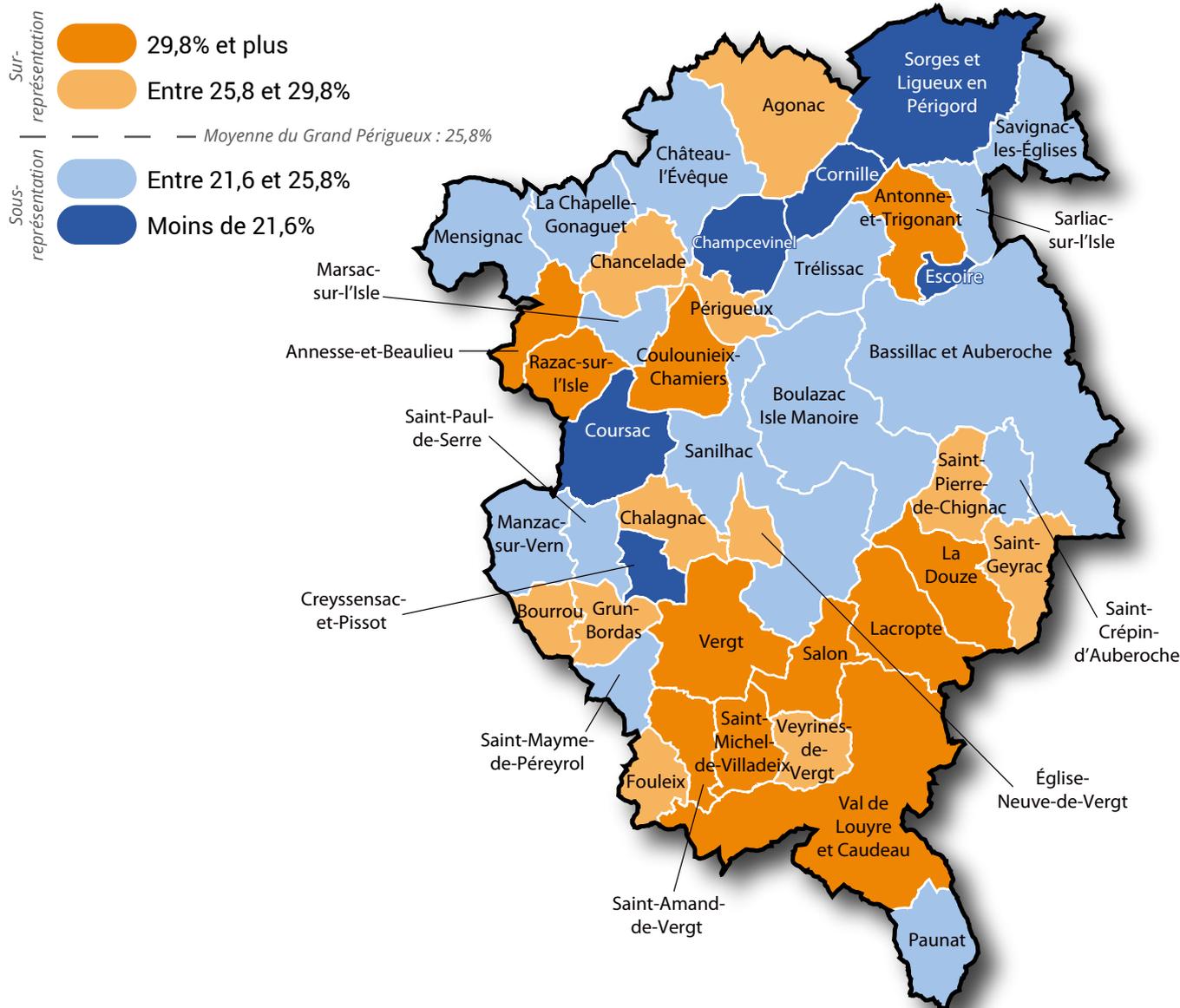
Les facteurs de risques pèsent différemment selon les communes de l'agglomération, témoignant des caractéristiques spécifiques de chacune d'entre elles. Certaines communes enregistrent aucune surreprésentation d'indicateur par rapport la CA et même par rapport à la France métropolitaine, pendant que d'autres en enregistrent 3, 4 voire 5.



Indicateur 1 : Part des bas niveaux de formation parmi les 15 ans et plus non scolarisés en 2018

Source : Insee, RP 2018 - Traitements © Compas

Moyenne de Dordogne : 31,3%
Moyenne de France métropolitaine : 27,0%



L'indice de rupture face au numérique

Les personnes considérées comme de bas niveaux de formation sont les personnes de 15 ans et plus non scolarisées, n'ayant aucun diplôme, ou ayant un Certificat d'études primaires, un Bepc ou un brevet des collèges. La population scolarisée est exclue.

25,8% des 15 ans et plus non scolarisés en 2018, ont un bas niveau de formation sur Le Grand Périgueux. Cette part est de 27,0% à l'échelle de la France métropolitaine.

A l'échelon communal, les disparités entre les territoires apparaissent. En effet, 22 communes ont une part de bas niveau de formation supérieure à celle de l'agglomération. Le Sud de l'agglomération est particulièrement concerné. D'ailleurs, les communes de Vergt, de Val de Louyre et Caudeau et de Lacropte enregistrent les plus fort taux, avec respectivement 38,1%, 36,4% et 35,6%, soit entre +10 et +12 points par rapport au Grand Périgueux.

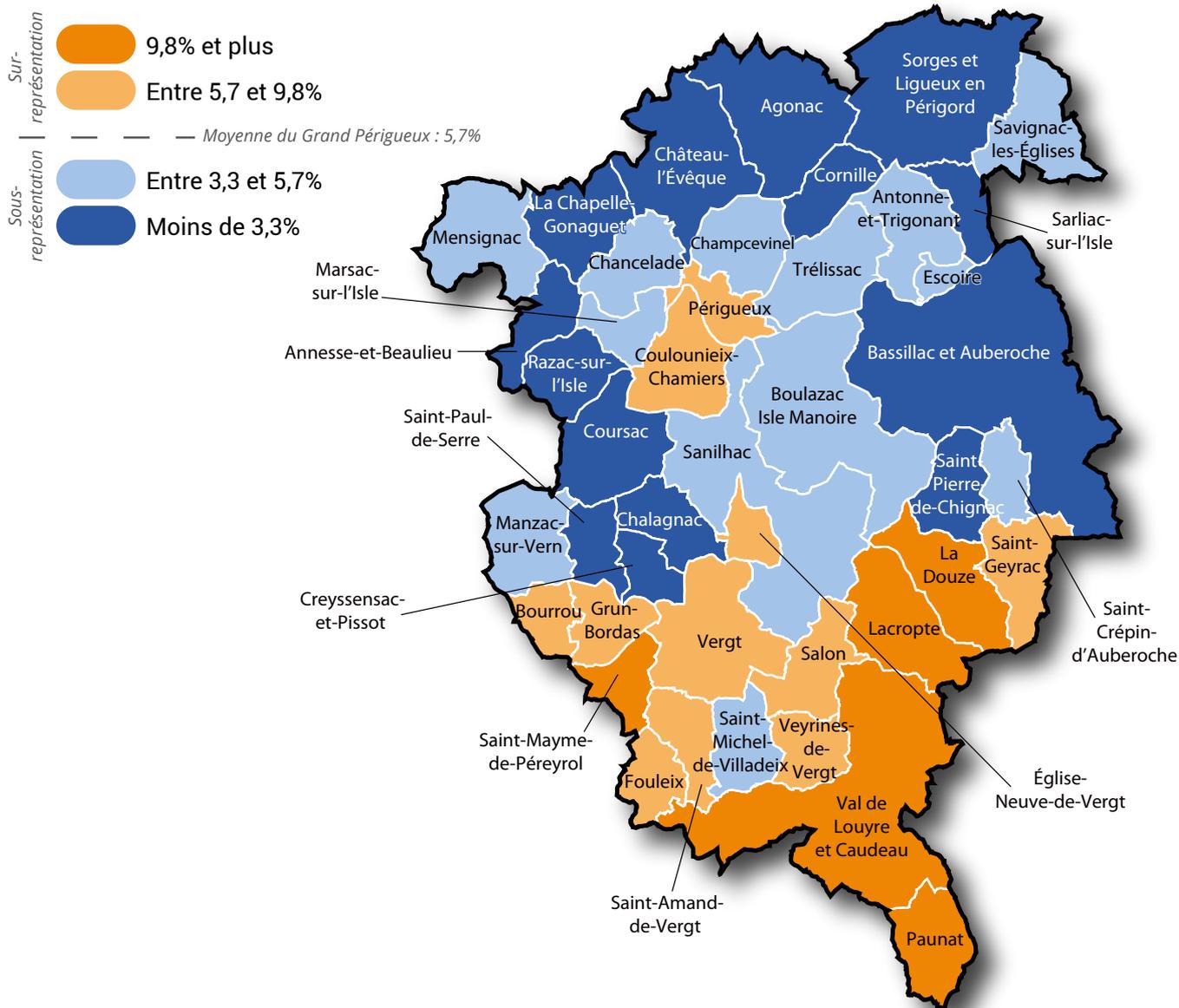


Indicateur 2 : Part des immigré(e)s dans la population en 2018

Source : Insee, RP 2018 - Traitements © Compas

Moyenne de Dordogne : 6,6%

Moyenne de France métropolitaine : 9,8%



LA FRAGILITÉ NUMÉRIQUE

Un immigré est une personne née étrangère à l'étranger et résidant en France. Les personnes nées françaises à l'étranger et vivant en France ne sont donc pas comptabilisées. A l'inverse, certains immigrés ont pu devenir français, les autres restant étrangers.

5,7% des habitants en 2018 sont immigrés sur Le Grand Périgueux. Cette part est inférieure de 4 points (9,8%) par rapport à l'échelle de la France métropolitaine.

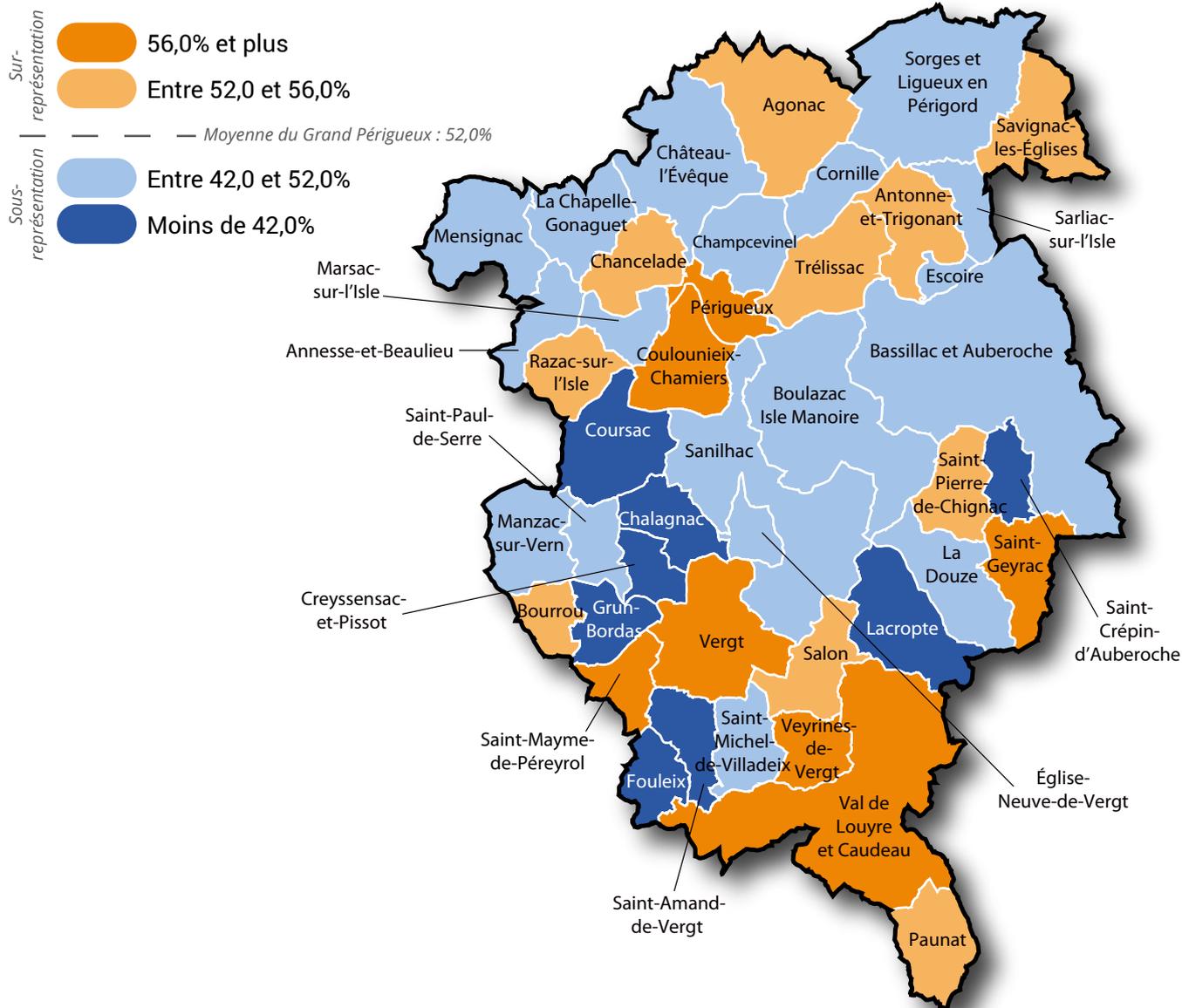
A l'échelon communal, les disparités entre les territoires apparaissent. En effet, 16 communes ont une part d'immigré(e)s supérieure à celle de l'agglomération (dont 5 supérieures à la France métropolitaine). Le Sud de l'agglomération est particulièrement concerné. D'ailleurs, les communes de Val de Louyre et Caudeau et de La Douze enregistrent les plus forts taux, avec respectivement 15,9% et 12,7%, soit entre +7 et +10 points par rapport au Grand Périgueux.



Indicateur 3 : Part des personnes sans emploi parmi les 15 ans et plus en 2018

Source : Insee, RP 2018 - Traitements © Compas

Moyenne de Dordogne : 56,9%
Moyenne de France métropolitaine : 50,3%



L'indice de rupture face au numérique

Les personnes sans emploi au sens du recensement de la population sont celles n'ayant pas déclaré avoir un emploi dans le formulaire du recensement. La population scolarisée de 15 ans et plus est incluse.

52,0% des 15 ans et plus sont sans emploi en 2018 sur Le Grand Périgueux. Cette part est de 50,30% à l'échelle de la France métropolitaine.

A l'échelon communal, les disparités entre les territoires apparaissent. En effet, 17 communes ont une part de la population de 15 ans et plus sans emploi supérieure à celle de l'agglomération. Les communes de Saint-Mayme-de-Péreyrol et Saint-Geyrac enregistrent les plus fort taux, avec respectivement 68,6% et 62,9%, soit entre +11 et +17 points par rapport au Grand Périgueux.

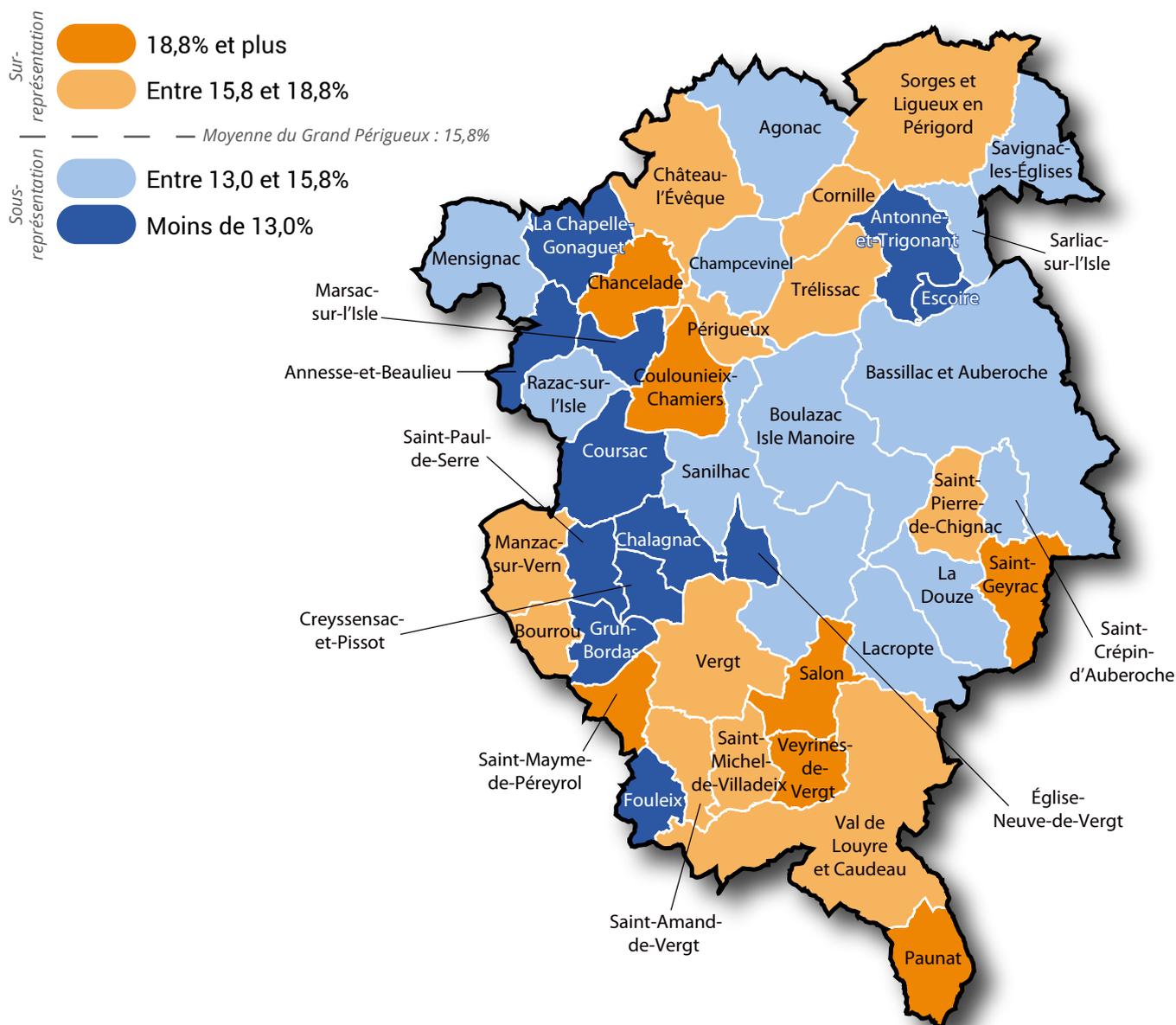


Indicateur 5 : Part des 70 ans et plus dans la population en 2018

Source : Insee, RP & RP fichiers détail 2018 - Traitements © Compas

Moyenne de Dordogne : 18,8%

Moyenne de France métropolitaine : 13,0%



15,8 % de la population en 2018 sont âgées de 70 ans ou plus sur Le Grand Périgueux. Cette part est de 13,0% à l'échelle de la France métropolitaine.

Le Grand Périgueux et même la Dordogne sont des territoires marqués par le vieillissement de sa population. En effet, la part des 70 ans et plus et même celle des 60 ans et plus sont supérieures à la situation française. En 2018, les 60 ans et plus du Grand Périgueux représentent 31% de la population. Pour comparaison, cette part est de 36% pour la Dordogne et de 26% pour la France métropolitaine.

A l'échelon communal, les disparités entre les territoires apparaissent. La grande majorité des communes de l'agglomération ont une part des 70 ans et plus supérieure à celle de la France métropolitaine. De plus, 18 communes du Grand Périgueux ont une part supérieure à la moyenne de la CA.

Les communes de Paunat, de Trélissac et de Coulounieix-Chamiers enregistrent les plus forts taux, avec respectivement 24,8%, 20,9% et 20,1%, soit entre +4 et +9 points par rapport au Grand Périgueux.

TABLEAU DÉTAILLÉ



Liste des indicateurs sur-représentés par rapport à ceux observés sur Le Grand Périgueux par commune

Source : Insee, RP & RP fichiers détail 2018 & Caf 2020 - Traitements © Compas

Commune du Grand Périgueux	Bas niveaux de formation parmi les 15 ans et plus non scolarisés	Immigré(e)s dans la population	Personnes sans emploi parmi les 15 ans et plus	Ménages bénéficiaires des minima sociaux	70 ans et plus dans la population
Agonac					
Annesse-et-Beaulieu	+				
Antonne-et-Trigonant	+			+	
Bassillac et Auberoche					
Boulzac Isle Manoïre					
Bourrou	+				+
Chalagnac	+				
Champcevinel					
Chancelade					+
La Chapelle-Gonaguet					
Château-l'Évêque					
Cornille					
Coulounieix-Chamiers	+	+	+	+	+
Coursac					
Creyssensac-et-Pissot					
La Douze	+	+			
Église-Neuve-de-Vergt	+	+			
Escoire					
Fouleix		+			
Grun-Bordas	+				
Lacropte	+	+			
Manzac-sur-Vern					+
Marsac-sur-l'Isle					
Mensignac					
Sanilhac					
Paunat		+	+		+
Périgueux		+	+	+	+
Razac-sur-l'Isle	+				
Val de Louyre et Caudeau	+	+	+		+
Saint-Amand-de-Vergt	+	+			
Saint-Crépin-d'Auberoche					
Saint-Geyrac		+	+		+
Saint-Mayme-de-Péreyrol		+	+		+
Saint-Michel-de-Villadeix	+				+
Saint-Paul-de-Serre					
Saint-Pierre-de-Chignac	+				
Salon	+	+			+
Sarliac-sur-l'Isle					
Savignac-les-Églises			+		
Sorges et Ligeux en Périgord					+
Tréllissac					+
Vergt	+	+	+		+
Veyrines-de-Vergt	+	+	+		+

Lecture : Pour la ville de Périgueux, 4 indicateurs sont sur-représentés : la part des immigré(e)s, celle des personnes sans emploi, celle des bénéficiaires des minima sociaux et celle des 70 ans et plus lorsque Tréllissac enregistre seulement une sur-représentation des 70 ans et plus.



Typologie des communes du Grand Périgueux

La classification (méthodologie de la construction de la typologie en annexe) :

6 classes ont été retenues pour cette typologie en lien avec l'indice de rupture face au numérique :

1- Les communes familiales et jeunes :

Ce sont des communes où les parts des 20-29, 30-39 ans, et 40-49 ans sont majoritairement plus élevées que la moyenne. Les couples avec enfant(s) sont sur-représentés. Le niveau de vie médian est proche ou supérieur de la moyenne de l'agglomération et même pour certain de celle de la France métropolitaine. En lien avec ce niveau de vie médian plus élevé, le taux d'activité des 15-64 ans y est également en moyenne plus élevé.

De plus, l'indice de rupture face au numérique est inférieur à la moyenne du Grand Périgueux. Ce sont également des communes où l'on note aucun voire un indicateur composant l'indice sur-représenté.

Sur le Grand Périgueux, 19 communes appartiennent à cette catégorie. Situées au Nord et au Centre de l'EPCI, ce sont principalement des communes proche géographiquement de Périgueux et des communes qui font pour la plupart au moins 1 000 habitants.

2- Les communes vieillissantes en périphérie du centre urbain :

Ce sont des communes où la part des 60 ans et plus et même des 70 ans et plus sont plus élevées que la moyenne du Grand Périgueux et de la France métropolitaine. La composition et la structure des ménages sont caractéristiques des territoire péri-urbain (familles monoparentales, logement social... sur-représentés). Le niveau de vie médian est proche de la moyenne de l'intercommunalité, tout comme la part des bénéficiaire des minima sociaux, des salariés en temps partiel, du taux de chômage estimé.

De plus, l'indice de rupture face au numérique est légèrement inférieur à la moyenne du Grand Périgueux. Ce sont également des communes où on note un seul indicateur composant l'indice sur-représenté. Le déploiement de la fibre y est bien avancé.

Sur le Grand Périgueux, 2 communes appartiennent à cette catégorie. Ce sont des communes limitrophes de Périgueux et recensent plus de 2 500 habitants.

3- Les communes vieillissantes, avec une prédominance des employés/ouvriers et un taux d'activité faible :

Ce sont des communes où les part des 50-59 et 60-69 ans sont plus élevées que la moyenne. La part des retraités, des employés/ouvriers sont plus fortes que dans la moyenne de l'agglomération. Le taux d'activité des 15-64 ans est plus faible que sur Le Grand Périgueux. La part des ménages composés de couples (avec ou sans enfant)

La part des bas niveau de formation est donc sur-représentée. Cependant, l'indice de rupture face au numérique est inférieur à la moyenne du Grand Périgueux. Le déploiement de la fibre varie selon la proximité au centre urbain.

Sur le Grand Périgueux, 5 communes appartiennent à cette catégorie.

4- Les communes rurales, plutôt jeunes, avec une prédominance des emplois agricoles :

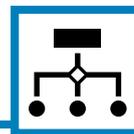
Ce sont des communes où la grande majorité recensent moins de 1 000 hab (voir même moins de 500 hab.). Ce sont des territoires plutôt jeunes et familiale avec des parts des 30-39 ans et des couples (avec ou sans enfant) sur-représentés par rapport à la moyenne de l'agglomération même si le processus de vieillissement est déjà visible sur ces communes puisque la part des 60 ans et plus sont plus forte que sur Le Grand Périgueux. La part des emploi dans le secteur de l'agriculture y est également supérieure.

Concernant l'indice de rupture face au numérique, il est souvent supérieur à la moyenne du Grand Périgueux. La part des bas niveau de formation et des immigrés sont plus fortes que la moyenne de l'agglomération. Ce sont également des communes où on note le plus d'indicateurs composant l'indice sur-représentés. Le déploiement de la fibre est inexistant.

Sur le Grand Périgueux, 7 communes appartiennent à cette catégorie. Situées au Sud de l'EPCI, ce sont principalement des communes éloigné géographiquement de Périgueux/d'un centre urbain.

5- Les communes rurales et vieillissantes :

Ce sont des communes où la grande majorité recensent moins de 1 000 hab (voir même moins de 300 hab.), où la part des 60 ans et plus et même des 70 ans et plus sont plus élevées que la moyenne du Grand Périgueux et de la France métropolitaine. La composition et la structure des ménages sont caractéristiques des territoires



ruraux vieillissant (couple sans enfant, propriétaire... sur-représentés). Le niveau de vie médian est inférieur à la moyenne de l'intercommunalité, tout comme la part des cadres.

De plus, l'indice de rupture face au numérique est souvent supérieur à la moyenne du Grand Périgueux. Ce sont également des communes où on note le plus d'indicateurs composant l'indice sur-représentés tels que les 15 ans et plus sans emploi, les 70 ans et plus, les bas niveau de formation... Le déploiement de la fibre est inexistant.

Sur le Grand Périgueux, 8 communes appartiennent à cette catégorie. Situées au Sud de l'EPCI, ce sont principalement des communes éloignées géographiquement de Périgueux/d'un centre urbain.

6- Les communes urbaines et plutôt jeunes :

Ce sont des communes où la part des 20-29 ans sont majoritairement plus élevée que la moyenne. A l'inverse de la première classe, ce sont les personnes seules qui sont sur-représentées. Ce sont des territoires densément peuplés et où des populations précaires s'y installent. Sur-représentation des bénéficiaires des minima sociaux, des contrats précaires, des logements sociaux parmi les résidences principales, des 15 ans et plus sans emploi. Le déploiement de la fibre est fortement avancé.

De plus, l'indice de rupture face au numérique est supérieur à la moyenne du Grand Périgueux et même de la France métropolitaine.

Sur le Grand Périgueux, 2 villes intègrent cette catégorie (Périgueux et Coulounieix-Chamiers).



Typologie des territoires des communes du Grand Périgueux en lien avec l'indice de rupture face au numérique

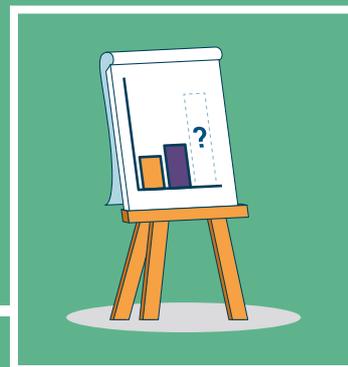
Source : Insee, RP & RP fichiers détail 2018 & Caf 2020 & Filosofi 2019 & DARES 2020 & ARCEP, 2021 - Traitements © Compas

Typologie de territoire



- Commune sans fragilité majeur face aux numériques, population plutôt jeune au niveau de vie plus élevé.
- Commune avec comme fragilité principale face au numérique une sur-représentation des 70 ans et plus, proche du centre urbain.
- Commune avec comme fragilité principale face au numérique une sur-représentation des bas niveau de formation, population vieillissante, prédominance d'employés et d'ouvriers mais un taux d'activité faible
- Commune avec comme fragilités principales face au numérique une sur-représentation des bas niveau de formation et des immigré(e)s, population plutôt jeunes, prédominance des emplois agricoles et taux d'activité élevé.
- Commune avec sur-représentation de l'ensemble des indicateurs de fragilité face au numérique (et plus principalement des personnes sans emploi, des 70 ans et plus), rurale de petite taille et vieillissante.
- Commune avec sur-représentation de l'ensemble des indicateurs de fragilité face au numérique (et plus principalement les 15 ans et plus sans emploi et bénéficiaires des minima sociaux), urbaine, plutôt jeunes au niveau de vie médian faible.

LES RÉSULTATS DE L'ENQUÊTE



L'OFFRE D'ACCOMPAGNEMENT

L'offre d'accompagnement au numérique _____ p.42

LES STRUCTURES INTERROGÉES

Fiche d'identité des partenaires interrogés _____ p.44

MÉDIATION NUMÉRIQUE

Types et fonctionnement des actions _____ p.45

Moyens humains _____ p.45

LES PUBLICS RENCONTRÉS ET LEURS DIFFICULTÉS

Types de publics _____ p.46

Difficultés rencontrées _____ p.46

PARTENARIAT ET AUTRES DISPOSITIFS

Interconnaissance des partenaires _____ p.48

Dispositifs nationaux _____ p.49



L'offre d'accompagnement au numérique

Une offre plurielle et hétérogène :

L'offre de médiation est très diverse sur le territoire. Elle s'est conjointement développée en réponse aux besoins des habitants et à la fermeture des guichets de proximité qui pouvaient les accompagner dans leur demandes d'aide. On trouve ainsi une pluralité d'interlocuteurs vers lesquels les habitants peuvent potentiellement se tourner, à condition qu'ils en aient connaissance et la capacité de se déplacer vers elle. Ces structures, associatives ou institutionnelles, tentent de répondre à la diversité des demandes qui leur sont adressées le plus souvent avec des moyens limités, et le plus souvent dans un contexte d'insécurité juridique quant à leur rôle dans ces accompagnements: jusqu'où aller dans l'accompagnement ? Quelle est la responsabilité de l'aidant numérique lorsqu'il manipule des données personnelles, lorsqu'il crée des identifiants et des boîtes mails à ceux qui n'en ont pas, face au risque d'erreur lorsqu'il effectue un accompagnement à l'obtention d'un droit social ? Si la solution «Aidants connect» vise à répondre à cet enjeu, son déploiement et son utilisation reste toutefois encore limité.

En effet, il existe une diversité d'offres d'accompagnement au numérique. En effet, au foyer de jeunes travailleurs de Périgueux, des formations au numérique sont organisées en soirées ou les week-end. Dans le même thème, l'espace public Numérique au sein du centre social Médiathèque de Marsac-sur-L'Isle réalisent des ateliers collectifs, des accompagnements individuels et propose un accès libre aux équipements.

Aussi, l'association «le Chemin» constituée en 1996 a pour objet de développer des actions de prévention spécialisées en direction des jeunes et des familles, dans les lieux où pourrait survenir des risques d'inadaptation sociale.

France service et le conseiller numérique : des offres nouvelles :

Les maisons France Services ont été créées suite à la promulgation de la loi NOTRe (Loi portant Nouvelle Organisation Territoriale de la République) de 2015. En regroupant en un même lieu plusieurs services publics, l'objectif de ces structures est d'accompagner les habitants lors de leurs différentes démarches administratives. Chaque habitants devrait pouvoir accéder à ces lieux en 30 minutes maximum.

Plusieurs partenaires participent au fonctionnement de ces lieux. Neuf services/organisations sont au minimum présents :

- Les finances publiques (impôts..)
- Agence nationale des titres sécurisés (ANTS)
- Ministère de la Justice
- La Poste

- Pôle Emploi
- Caisse d'Allocations Familiales (CAF)
- Caisse Nationale d'Assurance Maladie (CNAM)
- Mutualité Sociale Agricole (MSA)
- Caisse Nationale d'Assurance Vieillesse (l'Assurance Retraite)

Il est donc possible de faire une demande de carte grise, faire une déclaration d'impôts, une demande de retraite, une demande de prestation sociale dans un même lieu. Des agents formés sont présents pour les accompagner dans la réalisation de leur démarches administratives du quotidien.

Ces lieux sont déployés sur l'ensemble du territoire français (métropole et outre-mer). Même si l'ensemble du territoire est concerné, les zones rurales, les quartiers prioritaires de la ville et les Outre-Mer sont les priorités.

En avril 2022, on dénombre près de 2 200 maisons France Services labellisées en France avec un objectif de 2 500 d'ici la fin 2022 dans le but d'en avoir une par canton.

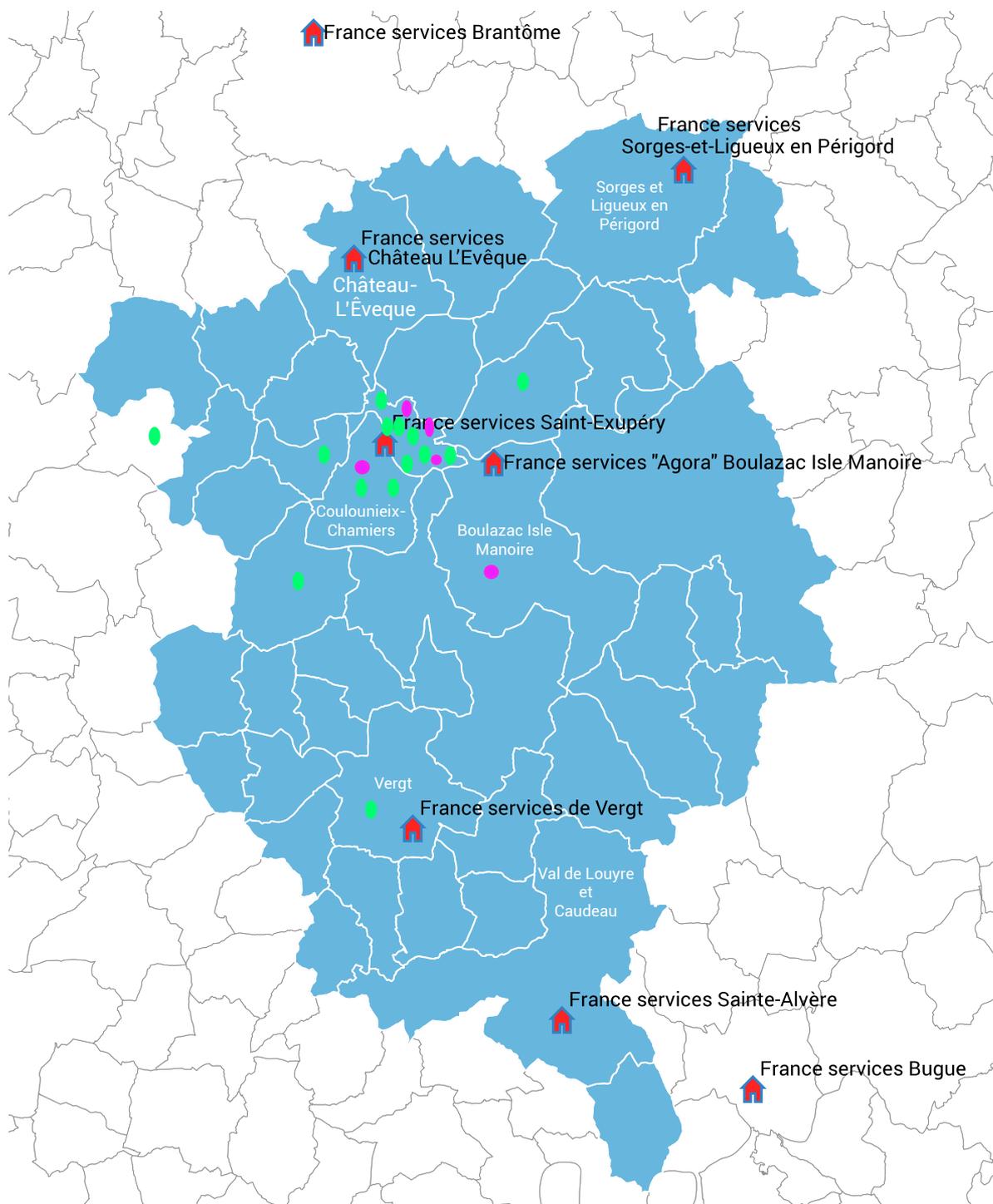
Sur la Dordogne, 29 maisons France Services et deux bus itinérants sont labellisés sur le département au 1er Avril 2022.

S'ajoute enfin le déploiement récent des «Conseillers numériques France service» (CNFS) qui eux visent à apporter une réponse en proximité et à intervenir sur la formation aux usages de base de l'informatique. Recruté pour 2 ou 3 ans, avec le soutien financier de l'état, ces CNFS présentent l'intérêt potentiel d'être mobiles et de construire une réponse adaptée aux besoins du territoire. Trois conseillers Numérique interviennent dans différents centres médicaux sociaux (Neuvic, Montpon, Vergt, Saint Astier, Port Sainte Foy, Lalinde, La Force, Sigoulès, Beaumont et Bergerac).



L'offre locale d'accompagnement numérique sur Le Grand Périgueux

Source : ANCT, Avril 2022 & Enquête par questionnaire - Traitements © Compas



Maison France Services Commune du Grand Périgueux Commune de Dordogne

- Formation à la bureautique de base
- Accompagnement à l'accès aux démarches administratives et aux droits sociaux
- Multiples : accompagnement et formation

LES RÉSULTATS DE L'ENQUÊTE



Fiche d'identité des partenaires interrogés

Pour apporter un regard plus fin sur les besoins du territoire en termes de numérique, il est important de mesurer quelles sont les réponses présentes dans les communes du Grand Périgueux. Ces réponses au questionnaires permettront d'identifier l'offre locale en matière d'inclusion numérique, les demandes auxquelles elle répond et les caractéristiques du public auxquelles elles s'adressent.

Un profil varié de professionnels interrogés

Source : Enquête par questionnaire - Traitements © Compas

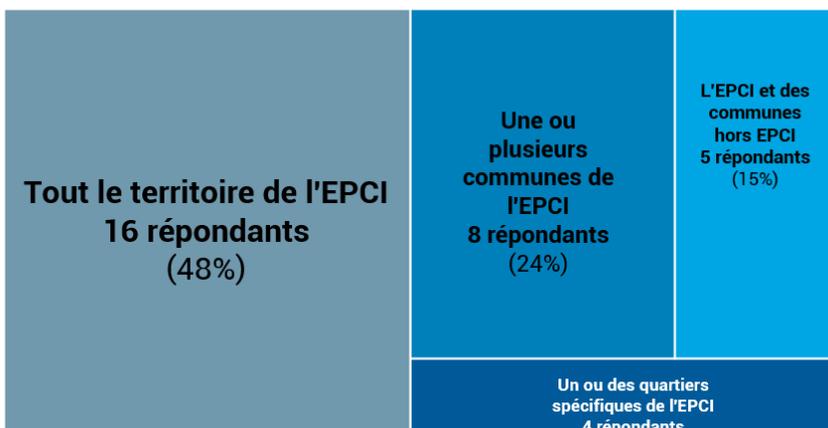
	Nombre
Structures associatives	14
Association Action Entraide Solidarité (AASE)	1
Maison de l'emploi du Grand Périgueux	1
Comité de quartier les Romains la Croix Ferrade	1
Association formation avenir conseil AFAC24	1
Ligue de l'enseignement de la Dordogne	1
Centre Social Saint Exupery	1
Association CECLIC	1
Association 3S	2
Centre d'information sur les droits des femmes et des familles Dordogne (CIDFF)	1
Mission Locale du Grand Périgueux	1
Espace de vie sociale la clé vergt	1
Apei Périgueux	1
Association "Le chemin"	1
Organisme public territorial	14
Conseil départemental de la Dordogne	1
ATD24	1
CA Grand Périgueux	1
CIAS du Grand Périgueux	1
CCAS de Périgueux	1
Ville de Périgueux (pour l'ensemble de ses structures)	1
Mairie	2
Chambre d'agriculture de la Dordogne	1
Centre information jeunesse de la ville de Périgueux	1
Foyer des jeunes travailleurs	2
Médiathèque	2
Organisme public de l'Etat	4
France Service	4
Consortium	1
Fabrique de territoire 'Pôle de l'ESS et des cultures urbaines'	1

39 questionnaires ont été remplis en ligne par une diversité de partenaires, mais seulement 33 sont exploitables.

Les structures interrogées

Le territoire d'intervention

Source : Enquête par questionnaire - Traitements © Compas



Environ la moitié des répondants interviennent sur l'ensemble de la communauté d'agglomération Le Grand Périgueux 8 opèrent sur une ou plusieurs communes de l'EPCI (Périgueux, Coulounieix-Chamiers, Boulazac Isle Manoire...), 5 agissent sur la CA et des communes alentours et 4 sur un ou des quartiers spécifiques de l'EPCI.

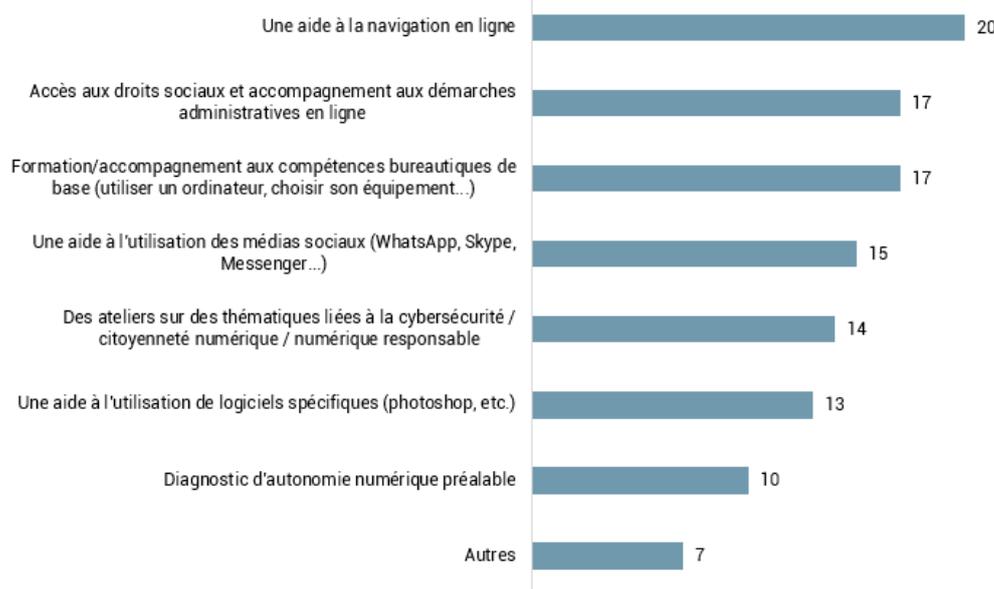


Les différents types d'actions et leur fonctionnement



Quels types d'actions en termes de médiation numérique assurez-vous ?

Source : Enquête par questionnaire - Traitements © Compas

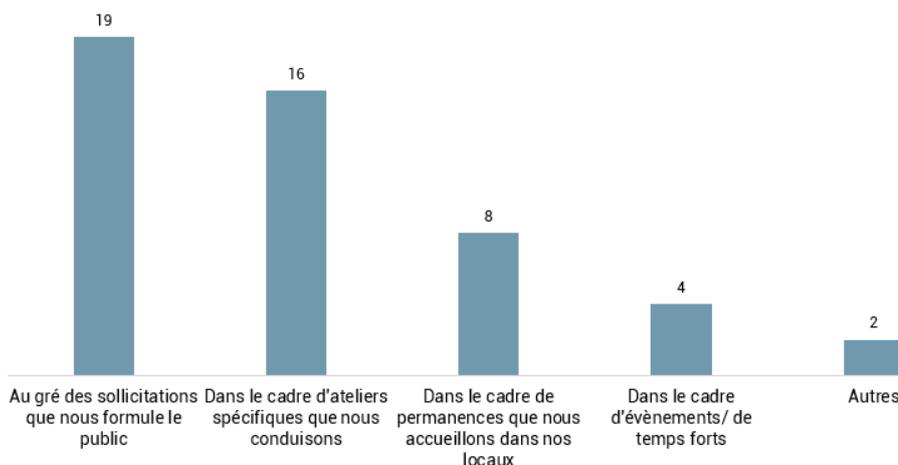


Parmi les 33 structures répondantes, 24 assurent des actions de médiation numérique. Celles-ci peuvent être de différents types. Parmi ces 24 organismes répondants, la majorité réalise des actions d'aide à la navigation en ligne, d'accès aux droits sociaux et d'accompagnement aux démarches administratives en ligne. Outre ces 7 types d'actions, certains partenaires réalisent des animations d'ateliers numériques auprès des seniors, effectuent de la prévention et font une veille sur l'utilisation des réseaux sociaux par les jeunes.

Lecture : Parmi les 33 structures répondantes, 20 déclarent assurer une aide à la navigation en ligne.

Comment se déroulent ces actions ?

Source : Enquête par questionnaire - Traitements © Compas



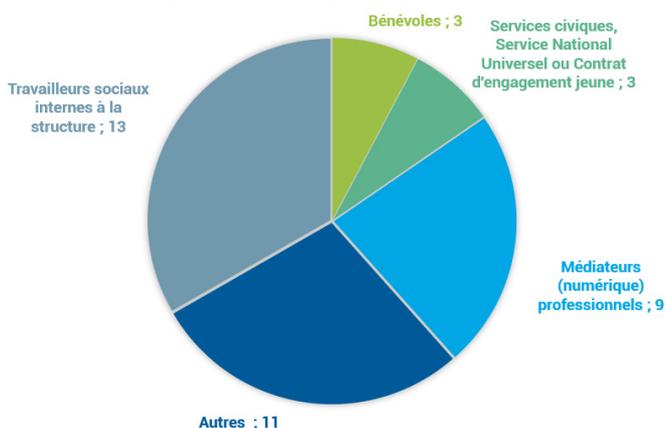
Parmi les 24 partenaires ayant répondu à cette question, une majorité des actions cités plus haut, se réalise au gré des sollicitations que leur formule le public ou bien dans le cadre de permanences qu'ils accueillent dans leurs locaux.

Lecture : Parmi les 24 structures répondantes, 19 déclarent réaliser des actions au gré des sollicitations formulées par le public.

Combien de personnes recevez-vous dans ces ateliers par mois ?

Les structures interrogées reçoivent en moyenne 50 personnes par mois. Toutefois, toutes n'ont pas la même capacité pour recevoir un certain nombre de public. Par exemple, le centre social « médiathèque Diapason » a reçu environ 380 personnes par mois alors que le CCAS en a reçu qu'une dizaine.

Avec quels moyens humains ?



Autres* : animateur prévention seniors, agent France Service, poste de coordinateur de la Fabrique des territoires, partenaires ponctuel

Lecture : Parmi les 26 structures répondantes, 13 déclarent disposer de travailleurs sociaux internes à la structure.



Les publics rencontrés par les structures partenaires

Quel(s) type(s) de publics rencontrez-vous ?

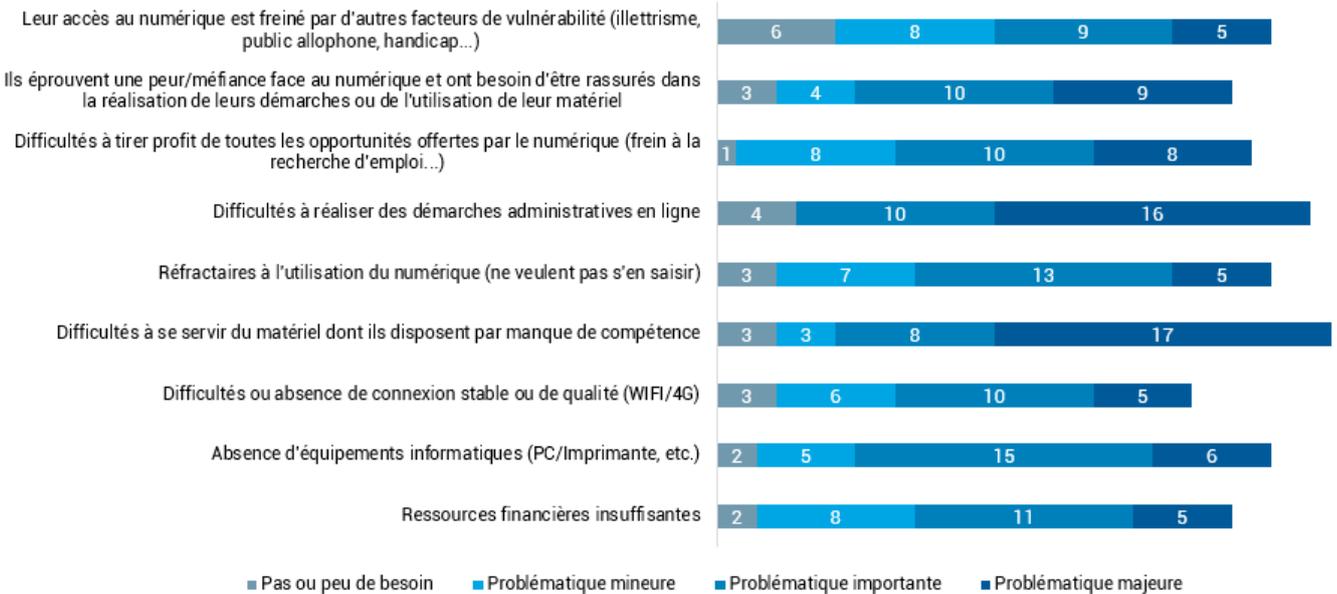
Source : Enquête par questionnaire - Traitements © Compas



Les deux types de publics majoritairement rencontrés par les différentes structures ayant répondu au questionnaire sont les demandeurs d'emploi et les personnes en emplois. Les séniors de plus de 75 ans et les jeunes retraités fréquentent légèrement moins souvent les structures.

Les publics rencontrés et leurs difficultés

Quelles difficultés vous semblent les plus préoccupantes ?



Lecture : 5 structures interrogées estiment que la problématique «ressources financières insuffisantes» est une problématique majeure.



Lecture : Pour 17 structures répondantes, la difficulté à se servir du matériel dont ils disposent par manque de compétence apparaît comme étant une des problématiques majeures.

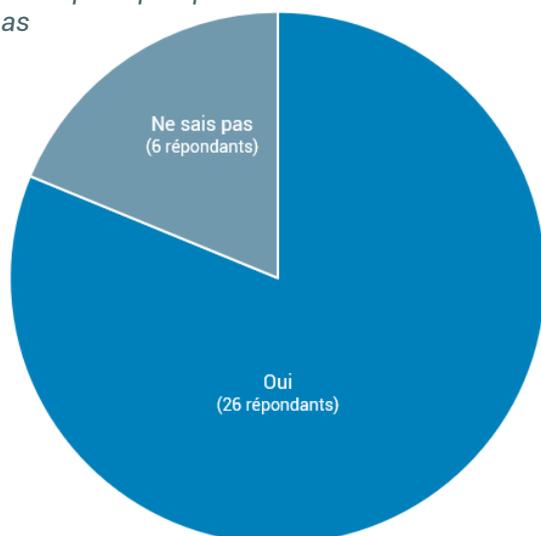
Les publics font face à plusieurs difficultés en matière de numérique. La thématique qui paraît la plus préoccupante est la difficulté à réaliser des démarches administratives en ligne. Outre ces difficultés citées plus haut, les acteurs ont identifié d'autres difficultés telles que l'utilisation et l'adaptation des différents supports (smartphone, tablettes et ordinateur). Le paiement en ligne obligatoire pour certaines démarches (carte grise, achat de billet de train...), pose un véritable problème pour les usagers.

Les difficultés rencontrés par les publics



Avez-vous observé une croissance des besoins ces dernières années ?

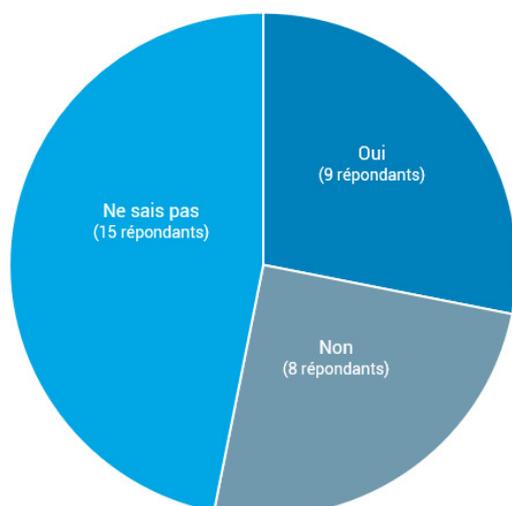
Source : Enquête par questionnaire - Traitements © Compas



Lecture : Parmi les 32 structures répondantes, 26 déclarent avoir observé une croissance des besoins ces dernières années.

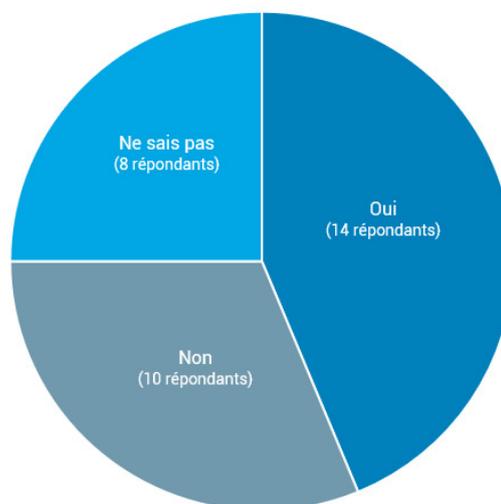
Sur les 32 structures répondantes à cette question, 11 estiment avoir observé une croissance des besoins ces dernières années. Avec la dématérialisation accrue, des démarches, de plus en plus de personnes se sentent démunies et ressentent un besoin d'accompagnement. Les partenaires notent aussi que quelques publics ne disposent pas de matériels et rencontrent parfois des difficultés à se connecter.

Y a-t-il des publics que vous n'arrivez pas à capter ?



Lecture : Parmi les 32 structures répondantes, 9 déclarent avoir des publics qu'ils n'arrivent pas à capter.

Avez-vous observé une évolution des besoins à l'issue de la crise sanitaire ?



Lecture : Parmi les 32 structures répondantes, 14 déclarent avoir observé une évolution des besoins à l'issue de la crise sanitaire.

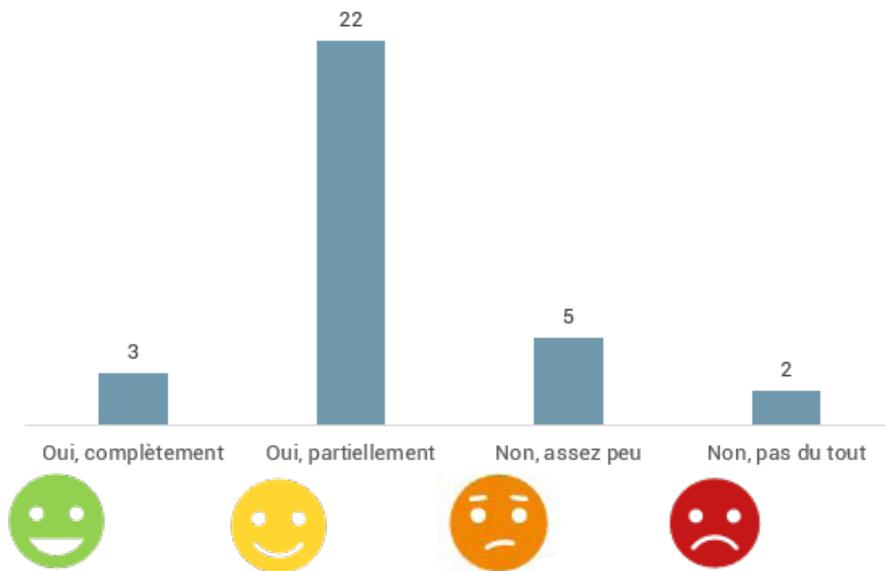
Sur les 32 structures répondantes à cette question, 14 estiment avoir observé une évolution des besoins à l'issue de la crise sanitaire. Les partenaires soulignent que des profils éloignés du numérique ont compris l'importance d'apprendre cet outil à la vue de l'évolution de la société. L'absence totale de moyens pour imprimer des documents pour se déplacer lors de la période d'isolement a fragilisé certains publics. Il existe des difficultés dans l'utilisation des outils de visioconférence. Effectivement, certaines personnes manquent de compétences de bases pour pouvoir communiquer et se servir du numérique.

Sur les 32 structures répondantes à cette question, 8 déclarent avoir des publics qu'ils n'arrivent pas à capter. Les jeunes de moins de 25 ans et les actifs sont ceux qui fréquentent le moins les points de médiation numérique. Les personnes éloignées de l'emploi ne viennent pas dans les locaux.



L'interconnaissance entre les partenaires

Avez-vous une connaissance d'autres partenaires ou actions en matière numérique sur le territoire ?



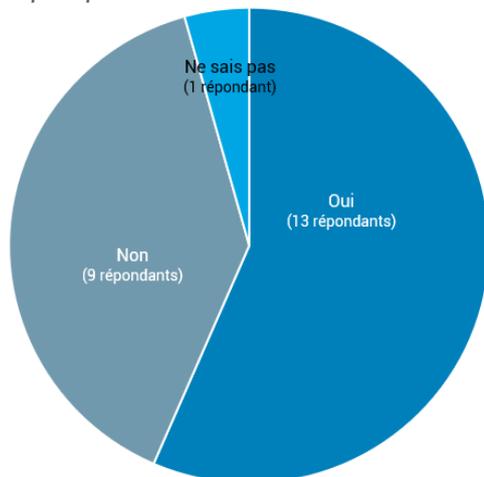
Lecture : Parmi les 32 structures répondantes, 22 déclarent avoir une connaissance partielle des autres partenaires ou actions en matière de numérique.

Parmi les 32 structures répondantes à cette question, 22 déclarent avoir une connaissance des autres partenaires ou actions en matière de numérique sur le territoire. Les partenaires les plus fréquemment identifiés sont : Pôle emploi, Réseau France service, CAF, UDAF, le conseil départemental, la Mission locale, les Promeneurs du Net, le bus numérique.

Les partenaires ayant répondu qu'ils n'avaient pas connaissance des autres acteurs déclarent qu'ils n'en ont pas la nécessité pour le moment ou n'ont pas pris le temps de s'y pencher.

Travaillez-vous ensemble ? Si oui, à quelle fréquence ?

Source : Enquête par questionnaire - Traitements © Compas



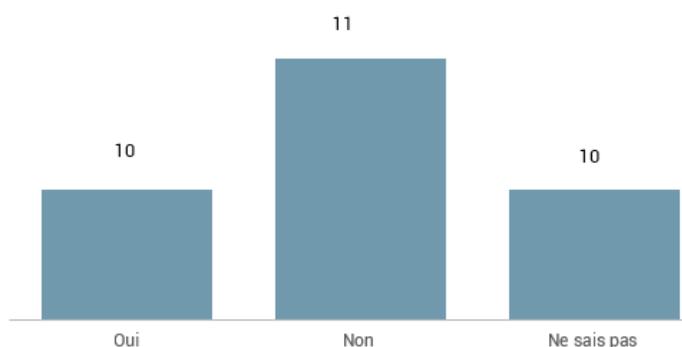
Lecture : Parmi les 23 structures répondantes, 13 assurent qu'ils travaillent ensemble.

Parmi les 23 structures répondantes, 13 assurent qu'elles travaillent ensemble pour différents types de publics (séniors, personne en situation de handicap, jeunes, demandeurs d'emploi...).

6 personnes estiment travailler avec d'autres partenaires une à plusieurs fois par mois et 4 ponctuellement.

Avez-vous connaissance des dispositifs nationaux, régionaux ou départementaux en la matière ?

Source : Enquête par questionnaire - Traitements © Compas



Les dispositifs nationaux, régionaux ou départementaux qui ressortent le plus les conseillers France Service, la Mission locale, la CAF, l'ANCT, HUBIK et les pass numériques de la Région Nouvelle-Aquitaine.

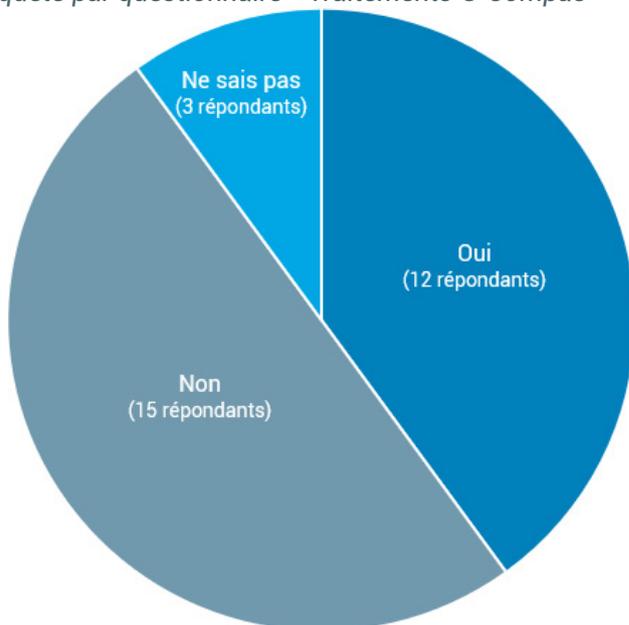
Lecture : Parmi les 31 structures répondantes, 11 déclarent avoir connaissance des dispositifs nationaux, régionaux ou départementaux.

L'interconnaissance entre les partenaires



Bénéficiez-vous de financements publics pour des actions de médiation numérique ?

Source : Enquête par questionnaire - Traitements © Compas



La moitié des répondants à cette question déclarent bénéficier de financements pour des actions de médiation numérique.

Les financements publics proviennent de divers organismes tels que la MSA, CARSAT, la Conférence des financeurs de la Dordogne, subvention communale, CnFS...

Par exemple, AASE bénéficie de financement de la part de la conférence des financeurs pour des ateliers numériques envers les séniors et des financements de la part de la CARSAT pour des équipements et des formations pour des personnes à très faibles revenus, non équipées et non connectées.

Lecture : Parmi les 30 structures répondantes, 15 bénéficient de financements publics.

Aujourd'hui, sur le territoire, quels seraient selon vous le ou les projets prioritaires à construire en matière de lutte contre la fracture numérique ?

Développement et maintien des outils existants

- Améliorer le réseau et privilégier un accès internet à tout public.
- Déployer des réseaux hauts débit, notamment la fibre afin de limiter les zones blanches.
- Disposer d'équipements adaptés pour des personnes en situation de handicap (souris ergonomique pour palier à la maladie de Parkinson).
- Faire un état des lieux de l'existant et mesurer s'il est ou non en adéquation avec les besoins du public et des professionnels (enquêtes). Ensuite, calibrer les actions à mener en fonction des résultats obtenus.



Formation / Accompagnement

- Réaliser des ateliers numériques pour tous les publics (séniors, populations fragiles éloignées de l'emploi...).
- Mettre en place une éducation aux médias et à l'information auprès des publics les plus jeunes (adolescents, jeunes adultes).
- Développer un accès à des formations gratuites ou peu onéreuses pour l'inclusion numérique.
- Mettre en place un accompagnement dans les démarches administratives (accès aux droits par exemple).

Coordination / Collaboration / Partenariat

- Organisation d'une rencontre professionnelle départementale dédiée à la médiation et à l'inclusion numérique.
- Relation entre les acteurs afin d'échanger sur leurs offres de service afin qu'ils soient complémentaires.
- Mieux identifier les besoins de chacun pour proposer des solutions plus adaptées

ANNEXE



ANNEXE

Méthodologie de la typologie	p.50
Lexique	p.52



Qu'est-ce qu'une typologie ?

Il s'agit d'une méthode qui permet de résumer l'information statistique, proposer une lecture globale des données pour une caractérisation plus aisée des territoires et une bonne compréhension des mécanismes de dynamiques territoriales. La typologie est destinée à produire des groupements de territoires de manière à ce que :

- les territoires soient les plus similaires possibles au sein d'un même groupe,
- les groupes obtenus soient les plus dissemblables possibles.

Elle permet, de ce fait, de regrouper dans une même classe des territoires qui ont des dynamiques proches concernant les précarités socio-économiques des populations résidentes.

La typologie présentée ici n'est en aucun cas le seul résultat envisageable, mais il s'agit d'une classification possible parmi d'autres. Elle résulte de différents choix établis au préalable à savoir les indicateurs retenus, le choix de la méthode et le nombre de classes.

Il est important de souligner qu'une typologie ne peut rendre compte de l'ensemble des spécificités territoriales. Elle reflète les grandes dynamiques de chacun des territoires au regard des indicateurs statistiques considérés dans l'analyse, et de ceux-ci seulement. La typologie résume une réalité et ne peut refléter toutes les spécificités locales.

La méthode utilisée

A partir de la liste des indicateurs sélectionnés, une première étape consiste à identifier les variables pertinentes et donc retenues dans l'analyse. Pour cela, l'analyse factorielle en composantes principales (ACP) a été utilisée afin d'effectuer un premier traitement statistique de la base de données et mettre en avant les corrélations pouvant exister entre les indicateurs. Précisons que pour la réalisation de cette typologie, aucune pondération des territoires n'a été réalisée; ainsi chaque territoire, quelle que soit sa taille démographique ou physique, a le même poids dans l'analyse.

Afin de déterminer le nombre de classes à retenir pour cette typologie, une classification ascendante hiérarchique (CAH) a été menée sur les variables actives afin de mettre en avant les oppositions entre les variables les plus significatives. Leur confrontation a ainsi permis de regrouper les territoires présentant les mêmes caractéristiques en matière de dynamiques.

Les données utilisées

Les données caractéristiques du dynamisme socio-économique des communes (Variables continues actives) :

- Part des moins de 20 ans dans la population en 2018
- Part des 20-29 ans dans la population en 2018
- Part des 30-39 ans dans la population en 2018
- Part des 40-49 ans dans la population en 2018
- Part des 50-59 ans dans la population en 2018
- Part des 60-69 ans dans la population en 2018
- Part des personnes seules parmi les ménages en 2018
- Part des familles monoparentales parmi les ménages en 2018
- Part des couples avec enf. parmi les ménages en 2018
- Part des couples sans enf. parmi les ménages en 2018
- Part des propriétaires parmi les résidences principales en 2018
- Part des logements sociaux parmi les résidences principales en 2018
- Part des locaux éligible au mieux au DSL (débit supérieur à 30 Mbit/s) au T4 2021
- Part des locaux éligible au mieux à la fibre (débit supérieur à 30 Mbit/s) au T4 2021
- Part des immigrés de moins de 15 ans dans la population en 2018
- Part des immigrés de 15-24 ans dans la population en 2018
- Part des immigrés de 25-54 ans dans la population en 2018
- Part des immigrés de 55 ans et plus dans la population en 2018
- Taux d'activité des 15-64 ans en 2018
- Taux d'activité des 55-64 ans en 2018
- Part des cadres parmi les actifs occupés en 2018
- Part des employés parmi les actifs occupés en 2018
- Part des ouvriers parmi les actifs occupés en 2018
- Part des salariés à temps partiel en 2018
- Part des salariés en contrat précaire en 2018
- Part des emploi dans le secteur de l'agriculture en 2018
- Part des emploi dans le secteur de l'industrie en 2018
- Part des emploi dans le secteur du commerce en 2018
- Part des emploi dans le secteur de l'administration en 2018
- L'indice de chômage ABC estimé ©Compas au 31/12/2020



Ainsi que les 5 indicateurs du l'indice de rupture face au numérique :

- Part des bas niveau de formation en 2018
- Part des immigré(e)s en 2018
- Part de population sans emploi en 2018
- Part des bénéficiaires des minima sociaux en 2020
- Part des 70 ans et plus en 2018

Les données de contexte (variables continues illustratives) :

- Population légale municipale au 1er Janvier 2019
- Évolution de la population municipale entre 2013-2019
- Densité de population en 2019
- Niveau de vie médian en 2019
- Part des 60 ans et plus dans la population en 2018
- Indice de rupture face au numérique

Les catégories de territoire

L'analyse factorielle des variables incluses dans l'analyse a permis de déceler deux oppositions majeures entre les territoires (deux axes factoriels déterminants) :

- une discrétisation en fonction des dynamiques de modes de vie : rural/urbain, âge, composition des ménages, statut d'occupation

- une discrétisation des territoires en fonction des dynamiques des précarités : emploi, pauvreté, immigration



A

L'allocation pour adulte handicapé (AAH) permet de garantir un revenu minimum aux personnes handicapées de plus de 20 ans (ou de plus de 16 ans, si il n'est plus considéré comme étant à charge pour le bénéfice des prestations familiales.) et jusqu'à l'âge minimum légal de départ à la retraite en cas d'incapacité de 50 % à 79 %. Ce droit est ouvert dès lors que la personne handicapée ne peut prétendre à un avantage vieillesse, invalidité ou rente d'accident du travail d'un montant au moins égal à celui de l'AAH.

Actifs : La population active regroupe les actifs ayant un emploi et les chômeurs. Ne font pas partie de la population active les personnes qui, bien que s'étant déclarées au chômage, précisent qu'elles ne recherchent pas d'emploi.

Actifs occupés : Population active ayant un emploi (ou actifs ayant un emploi). Au sens du recensement, la population active ayant un emploi (ou les actifs ayant un emploi) comprend les personnes qui déclarent être dans une des situations suivantes : - exercer une profession (salariee ou non), même à temps partiel ; - aider une personne dans son travail (même sans rémunération) ; - être apprenti, stagiaire rémunéré ; - être chômeur tout en exerçant une activité réduite ; - être étudiant ou retraité tout en occupant un emploi.

Allocataires Caf : Les allocataires des Caisses d'Allocations Familiales sont les personnes qui perçoivent au moins une allocation au regard de leur situation familiale et/ou monétaire. La notion d'allocataire est une notion de foyer (à rapprocher des ménages au sens Insee) et non d'individu. Ainsi, compter des allocataires signifie compter des foyers constitués de personnes seules ou de plusieurs personnes (familles). Les Caf gèrent deux types de prestations : - Les prestations légales, dont les barèmes et les conditions d'attribution sont fixés nationalement (ex : allocations familiales, allocation logement, etc..) - Des aides d'action sociale (aides financières individuelles, interventions de travailleurs sociaux, ...), gérées par chacune des Caf et dont les conditions d'attribution sont spécifiques à chaque caisse. Les données disponibles concernent uniquement les bénéficiaires de prestations légales.

B

Bas niveaux de formation : Sont considérées comme de bas niveaux de formation les personnes de 15 ans et plus non scolarisées, n'ayant aucun diplôme, ou ayant un Certificat d'études primaires, un Bepc ou un brevet des collèges. La population scolarisée est exclue.

C

Contrats précaires : Sont considérés comme contrats précaires les contrats à durée déterminée, les contrats d'intérim, les emplois aidés, les apprentis et les stagiaires rémunérés. La part des salariés en contrats précaires donne une indication de la stabilité d'accès à l'emploi de la population salariée résidant sur le territoire.

D

Déciles : Si l'on ordonne une distribution de salaires, de revenus, de patrimoine, de niveaux de vie..., les déciles (au nombre de 9 : de D1 à D9) sont les valeurs qui la partagent en 10 sous-populations d'effectifs égaux. Le 1er décile (resp. 9e décile) est le seuil en dessous (resp. au-dessus) duquel se situent les 10% des ménages (ou personnes) ayant le plus faible (resp. haut) salaire, revenu, patrimoine, niveau de vie...

E

L'écart interdécile est la différence entre le neuvième et le premier décile, le plus souvent exprimée en euros par mois. Le neuvième décile est le revenu le plus faible des 10% les plus aisés, le premier décile est le revenu le plus élevé des 10% les plus pauvres.

F

Une **famille monoparentale** est constituée d'un adulte isolé ayant la charge d'un ou plusieurs enfant(s). L'adulte est dans 90% des cas la mère. Par « enfant » on entend les personnes à charge âgées de moins de 25 ans. On ne considère que les enfants célibataires.

Une **famille nombreuse** est une famille comprenant au moins trois enfants de moins de 25 ans.

H

Hauts niveaux de formation : Sont considérées comme de hauts niveaux de formation les personnes de 15 ans et plus non scolarisées, de niveau bac + 2 et plus. La population scolarisée est exclue.

I

Iris signifie « Ilots regroupés pour l'information statistique ». C'est la plus petite division territoriale statistique définie par l'Insee. Un Iris résidentiel regroupe toujours environ 2 000 habitants. En ville, un Iris correspond à peu près à l'idée la plus commune du « quartier ». Il peut être de superficie très différente selon la densité de population.



Lexique

L

Les **logements du secteur social** selon l'Insee, sont :

- les logements appartenant à des organismes HLM (Habitation à loyer modéré) ou à d'autres bailleurs de logements sociaux (par exemple, logements détenus par les sociétés immobilières d'économie mixte - SEM) et qui sont soumis à la législation HLM pour la fixation de leur loyer ;

- les logements en dehors du champ des organismes de HLM mais pratiquant un loyer HLM. Remarque : Les logements-foyers, les résidences pour personnes âgées ou handicapées ne font partie des logements du secteur social.

Un **logement vacant** est un logement inoccupé se trouvant dans l'un des cas suivants : - proposé à la vente, à la location ; - déjà attribué à un acheteur ou un locataire et en attente d'occupation ; - en attente de règlement de succession ; - conservé par un employeur pour un usage futur au profit d'un de ses employés ; - gardé vacant et sans affectation précise par le propriétaire (exemple un logement très vétuste...)

M

Médiane : Si l'on ordonne une distribution de salaires, de revenus, de patrimoine, de niveaux de vie..., la médiane (D5 ou Q2) partage la population en deux sous-populations égales.

Un **ménage**, au sens du recensement de la population, désigne l'ensemble des personnes qui partagent la même résidence principale, sans que ces personnes soient nécessairement unies par des liens de parenté. Un ménage peut être constitué d'une seule personne. Le nombre de ménages et le nombre de résidences principales sont égaux.

Remarque : les personnes vivant dans des habitations mobiles, les marinières, les sans-abris, et les personnes vivant en communauté (foyers de travailleurs, maisons de retraite, résidences universitaires, maisons de détention...) sont considérées comme vivant hors ménage.

Les **minima sociaux** visent à assurer un revenu minimal à une personne (ou à sa famille) en situation de précarité. Ce sont des prestations sociales non contributives, c'est-à-dire qu'elles sont versées sans contrepartie de cotisations. Le système français de minima sociaux comporte divers dispositifs dont un spécifique aux départements d'outre-mer (Dom). Le RSA qui vise à lutter contre les exclusions est un des plus connus. Les autres allocations visent des publics spécifiques confrontés à un risque de grande pauvreté, par exemple :

- les chômeurs de très longue durée, avec l'allocation de solidarité spécifique (ASS) pour ceux ayant épuisé leurs droits à l'assurance chômage ;

- les personnes handicapées (allocation aux adultes handicapés - AAH) ;

- les personnes âgées (minimum vieillesse).

N

Naissances : Les statistiques annuelles, concernant les naissances domiciliées, sont élaborées par l'Insee à partir des bulletins statistiques de l'état civil. Le lieu de l'événement est celui du domicile de la mère.

Niveau de vie : Revenu disponible du ménage rapporté au nombre d'unités de consommation (UC). Le niveau de vie est donc le même pour toutes les personnes d'un même ménage.

Nombre de pièces d'un logement : Le nombre de pièces d'habitation est le nombre de pièces à usage d'habitation (y compris la cuisine si sa surface est supérieure à 12m²), ainsi que les pièces annexes non cédées à des tiers (chambres de service...). Ne sont pas comptées les pièces à usage exclusivement professionnel ainsi que les entrées, couloirs, salles de bain, etc.

P

Petites résidences principales : Ce sont les résidences principales composées de 1 ou 2 pièces. Sont dénombrées les pièces à usage d'habitation (y compris la cuisine si sa surface excède 12 m²) ainsi que les pièces annexes non cédées à des tiers (chambres de service...). Ne sont pas comptées les pièces à usage exclusivement professionnel ainsi que les entrées, couloirs, salles de bain, ...

La **population «comptée à part»**, comprend les personnes qui habitent hors de la commune, mais qui y ont gardé une résidence : les étudiants qui poursuivent leurs études dans une autre ville, les militaires ou personnes âgées qui ont conservé un logement mais qui ne vivent plus dans la commune notamment.

La **population «municipale»** comprend toutes les personnes qui vivent effectivement dans la commune. On y trouve aussi bien les ménages qui demeurent en logement individuel, que les étudiants en cité-universitaire, les personnes âgées en maison de retraite, ou les personnes en habitat mobile, etc.

La **population non scolarisée** comprend les personnes non inscrites dans un établissement d'enseignement.



La **population totale** d'une commune est la somme de la population municipale et de la population comptée à part. La somme des populations totales des communes n'est pas équivalente à la population française, car elle comprend des doubles comptes. Un étudiant «compté à part», par exemple, peut être enregistré dans deux communes à la fois au sens de la population totale, une fois dans la commune de ses parents, une fois là où il étudie. Seule la population municipale est dite «sans double compte» : la somme est égale à la population totale.

Les **prestations sociales** : ensemble des prestations familiales, de logement, minima sociaux (revenu minimum d'insertion, revenu de solidarité active, allocation adulte handicapé, allocation de parent isolé, allocation de solidarité aux personnes âgées).

Les **professions et catégories socioprofessionnelles** (« PCS ») constituent un classement de la population en grands ensembles cohérents : six catégories d'actifs, auxquelles il convient d'ajouter les retraités et une catégorie « divers », regroupant les chômeurs n'ayant jamais travaillé, les militaires du contingent, les étudiants, les femmes (et les hommes) au foyer, etc. Les catégories d'actifs sont divisées en fonction de plusieurs critères : le type d'emploi, le statut (indépendant ou non), la qualification, la rémunération, etc. Les six principales sont : agriculteurs, artisans commerçants et chefs d'entreprises, cadres et professions intellectuelles supérieures, professions intermédiaires, employés et ouvriers.

Q

Quartiles : Si l'on ordonne une distribution de salaires, de revenus, de patrimoine, de niveaux de vie..., les quartiles (au nombre de 3 : de Q1 à Q3) sont les valeurs qui la partagent en 4 sous-populations d'effectifs égaux. Le 1er quartile (resp. 3e quartile) est le seuil en dessous (resp. au-dessus) duquel se situent les 25 % des ménages (ou personnes) ayant le plus faible (resp. haut) salaire, revenu, patrimoine, niveau de vie...

R

Une **résidence principale** est un logement, occupé de façon permanente et à titre principal par un ménage, le nombre de ménages est donc égal à celui des résidences principales. Le nombre de résidences principales comprend les logements ordinaires (voir ci-dessus), mais aussi toutes les autres formes de logements (foyers, habitat de fortune, roulotte, etc.).

Le **revenu disponible** Le revenu disponible d'un ménage comprend les revenus d'activité (nets des cotisations sociales), les revenus du patrimoine, les transferts en provenance d'autres ménages et les prestations sociales (y compris les pensions de retraite et les indemnités de chômage), nets des impôts directs.

Résidence secondaire ou occasionnelle : La distinction entre logements occasionnels et résidences secondaires est parfois difficile à établir ; c'est pourquoi, les deux catégories sont souvent regroupées. Les résidences secondaires correspondent aux logements utilisés pour les week-ends, les loisirs ou les vacances, y compris les logements meublés loués (ou à louer) pour des séjours touristiques. Les logements occasionnels regroupent les logements ou pièces indépendantes utilisés occasionnellement pour des raisons professionnelles (par exemple, un pied-à-terre professionnel d'une personne qui ne rentre qu'en fin de semaine auprès de sa famille).

Le **revenu fiscal par unité de consommation** divise le revenu global du ménage par un nombre de parts baptisées «unités de consommation», ce qui permet de comparer les niveaux de vie des ménages de taille différente, en prenant en compte leur composition. Les parts ne sont pas toutes de même taille. Selon le système utilisé par l'Insee, le premier adulte (ou une personne seule) vaut une part (donc une unité de consommation), les autres personnes de 14 ans ou plus valent 0,5 part, les enfants de moins de 14 ans 0,3 part.

Le **revenu médian** d'une population donnée (des ménages, des personnes seules, des familles monoparentales, etc.) est celui qui partage cette population en deux, autant gagnent moins, autant gagnent davantage.

RSA (Revenu de solidarité active) : Entré en vigueur le 1er juin 2009 en France métropolitaine et le 1er janvier 2011 dans les départements d'outre-mer, cette prestation remplace le revenu minimum d'insertion (RMI) et l'allocation de parent isolé (API) pour les personnes privées d'emploi. Il apporte une incitation financière aux personnes sans ressource qui reprennent un emploi (le RSA garantit à quelqu'un qui reprend un travail que ses revenus augmentent). Enfin il complète les ressources des personnes dont l'activité professionnelle ne leur apporte que des revenus limités.

S

Seuil de pauvreté : Il est égal à 60 % du niveau de vie médian de l'ensemble des personnes vivant en France métropolitaine.



Le **solde migratoire** est la différence entre les entrées (immigrants) et les sorties (émigrants) d'un territoire donné, à titre permanent, pour une année donnée.

Le **solde naturel** correspond à la différence entre les naissances et les décès.

T

La **taille moyenne des ménages** reflète le nombre de personnes vivant par ménage (ou résidence principale).

Taux d'activité Le taux d'activité est le rapport entre le nombre d'actifs (personnes en emploi et chômeurs) et l'ensemble de la population correspondante.

Taux de couverture des ménages par les minima sociaux : Part ou nombre d'allocataires parmi les ménages d'un territoire.

Taux de pauvreté : Pourcentage de la population dont le niveau de vie est inférieur au seuil de pauvreté. Les taux de pauvreté sont diffusés dans les zones comptant au moins 1000 ménages ou 2000 personnes, dans lesquelles au moins 11 ménages et au moins 200 personnes sont pauvres. Lorsque les taux sont compris dans l'intervalle [0;5], la valeur exacte n'est pas affichée et est remplacée par 5%.

U

L'**unité de consommation** permet de comparer les niveaux de vie de ménages de taille différente en prenant en compte leur composition. L'Insee utilise la méthode de calcul suivante : le premier adulte (ou une personne seule) vaut une part entière (donc une unité de consommation), les autres personnes de 14 ans ou plus valent 0,5 part, les enfants de moins de 14 ans 0,3 part.

Z

Une **zone d'emploi** est un espace géographique à l'intérieur duquel la plupart des actifs résident et travaillent, et dans lequel les établissements peuvent trouver l'essentiel de la main d'œuvre nécessaire pour occuper les emplois offerts.



Contact :

contact@compas-tis.com

Tél. : 02 51 80 69 80

 [@compas_infos](https://twitter.com/compas_infos)

 [@Compas](https://www.linkedin.com/company/compas)

www.lecompas.fr

Spécialiste du développement social local

Le Compas se développe depuis plus de 20 ans grâce à ses valeurs humaines, son réseau, ses partenariats bien ciblés, ses outils et méthodes continuellement renouvelés et son savoir-faire reconnu.

Nos engagements :

- > Contribuer au mieux-vivre des habitants et mettre en évidence les besoins invisibles.
- > Capitaliser les connaissances et les questionnements pour éclairer les enjeux sociaux.
- > Tisser une relation de confiance pour construire ensemble les politiques de demain.